

UNIVERSITÉ DE LILLE SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENCE 2014-2015

TABLE DES MATIERES

Formation tout au long de la vie	5
Accréditation	5
Les ouvertures de master.....	5
La transversalité pour affiner le projet de l'étudiant	6
Actions pour les disciplines rares.....	7
ESPÉ	7
Politique des langues	8
Structuration administrative	8
Accompagnement des équipes pédagogiques	8
Renforcement du niveau de langue.....	8
Articulation avec le Centre de Ressources en Langues (CRL).....	8
Insertion professionnelle	9
Numérique	9
Formation continue	10
Recherche.....	10
Structuration de la politique de recherche	10
Image numérique.....	10
Santé	11
Unités de recherche : simplification de la gestion et accompagnement des structurations	13
Gestion commune des unités de recherche communes aux universités lilloises.....	13
Accompagnement à la restructuration des laboratoires.....	13
Santé	14
Politique d'aide à la publication des revues de l'UdL-SHS.....	14
Politique de médiation scientifique et de valorisation	14
Learning center.....	15
Lancement des pages professionnelles	15
Autres actions	16
Données de la recherche	16
La procédure de VAE doctorat étendue aux personnels de l'UdL-SHS	16
Projet de création d'un doctorat artistique	16
Relations internationales.....	17
Renforcer l'accueil des étudiants internationaux	17
Améliorer la mobilité et l'attractivité de l'établissement.....	17

Augmenter les diplômes internationaux.....	18
Recenser les collaborations internationales des chercheur-e-s.....	18
Confirmer le réseau franco-néerlandais	19
Déployer les cours en langue étrangère.....	19
Pilotage	20
Ressources humaines	20
Politique de recrutement	20
Politique de formation des personnels	20
Finances	20
La préparation du passage à la nouvelle comptabilité.....	21
Une gestion "fine" de la masse salariale	21
Renforcement du contrôle interne	21
Des outils pour piloter l'offre de formation.....	22
Développement d'un référentiel des formations.....	22
Poursuite de la clarification et de transparence des règles de fonctionnement internes	22
Patrimoine	22
Projets en cours	22
Projets à l'étude	24
Communication.....	25
Responsabilité sociale de l'université	25
Poursuivre l'amélioration de l'accueil, des conditions et de la qualité de vie sur le campus	25
Mettre en place les dispositifs d'aide à la réussite	28
Faire des étudiant-e-s des citoyen-ne-s impliqué-e-s et responsables	30
Assumer une politique globale de développement durable et responsable	31
Favoriser l'engagement de la communauté universitaire en faveur des territoires.....	31
Responsabilité vis-à-vis de la société	32
Une culture ouverte à toutes et à tous.....	33
L'université dans le territoire	35
COMUE Lille Nord de France	35
Structuration	36
Actions menées.....	36
Université de Lille.....	39

Structuration	39
Gouvernance	40
Actions menées.....	41
IdEx Université de Lille	43
Annexe : synthèse des actions mises en œuvre	44

ACCREDITATION

Par un arrêté du 17 juin 2015, le ministère a confirmé officiellement l'accréditation de tous les diplômes de l'université (licence, master, doctorat, diplôme universitaire de technologie). Une seule formation, dont le projet doit encore mûrir, a finalement été retirée du projet (les humanités numériques). Excepté quelques cas particuliers, l'accréditation est délivrée pour cinq ans. Cette accréditation a été l'épilogue d'un long processus entamé deux ans plus tôt. La procédure a changé. Lors des contrats précédents, le ministère habilitait chacune des formations (les « parcours » – plus d'une centaine en master à l'université Lille 3 [ci-dessous **UdL-SHS**] par exemple). Aujourd'hui, on accrédite l'établissement, pour des mentions (une vingtaine de licences et une vingtaine de masters à l'UdL-SHS, qui regroupent tous ces parcours). La première étape est donc administrativement plus simple. La description pédagogique de ces mentions (les fiches architecture de l'offre de formation – AOF) est alors plus sommaire. Ce n'est que dans un second temps qu'équipes pédagogiques et services ont produit une modélisation fine de tous les parcours et de leur contenu.

LES OUVERTURES DE MASTER

Au total, l'année 2014-2015 a vu l'ouverture de quatre masters. L'un est le parcours « **Psychologie et justice** » (master Psychologie), sur des thématiques qui existaient jusqu'ici sous forme d'options, mais pour lesquelles les étudiants montraient beaucoup d'intérêt. Il s'agit en outre d'une voie d'insertion pour laquelle l'offre nationale est peu développée. Le master Histoire a quant à lui ouvert un parcours « **Études sur la guerre et la sécurité** » (EGS) avec une option qui vise entre autres les métiers de la défense ou de la police. L'UFR MIME a ouvert un master « **Économie de l'entreprise et des marchés** » (parcours Conseil économique pour les entreprises). Enfin, pour prendre en compte les attentes des étudiants qui se destinent à **l'administration territoriale**, un parcours transversal a été ouvert, commun aux masters Histoire, Lettres, Philosophie, Langues et sociétés. Un parcours (Métiers de la rédaction – master Lettres) a été fermé (à l'issue du M2, donc à la fin de l'année 2015-16). Les critères qui ont amené à cette fermeture sont un taux d'insertion insuffisant et une insertion de moindre qualité (appréciée à partir du taux d'emploi cadre, de CDI, du niveau moyen de rémunération). Un autre élément pris en compte a été la concurrence avec d'autres filières de l'université.

Master Sciences et cultures du visuel : rentrée 2016

Le master « **Sciences et cultures du visuel** » (SCV) ouvrira à la rentrée 2016. Il a pour objectif de former des spécialistes des sciences du visuel avec des compétences en sciences humaines et sociales. Ce master n'a pas d'équivalent au niveau national, alors que des établissements étrangers ont ouvert des formations analogues (domaine des « Visual studies »). Notre université réunit précisément les compétences attendues pour ces formations : de nombreux chercheurs de spécialités très diverses (information documentation, arts, histoire de l'art, sciences cognitives, informatique, etc.) collaborent sur ces sujets, notamment grâce à la mise en place de structures comme l'équipement

d'excellence (Equipex) IrDive. Les sciences et cultures du visuel sont de plus l'un des axes majeurs de la politique de recherche de l'établissement. L'ouverture de masters novateurs et tournés vers l'international est l'un des éléments de la stratégie de l'Université de Lille, encouragé par le contexte de la candidature aux initiatives d'excellence (IdEx). Un tel master n'était pas prévu dans les nomenclatures officielles. Il y a eu un important travail d'explicitation et d'argumentation avec la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) pour faire accepter sa création et nous avons fini par obtenir cette ouverture dérogatoire, qui fait de l'UdL-SHS un établissement pionnier en la matière au niveau national.

Développer l'apprentissage

À la rentrée 2015, l'université a ouvert une nouvelle formation en apprentissage, le **master « Management de projets touristiques »** (au sein de l'UFR Langues étrangères appliquées – LEA). Il s'ajoute aux deux formations existantes de ce type, dans le département Gestion logistique et transport de l'IUT, et le département Infocom de l'UFR Deccid (master « Communication interne et externe »).

Pourquoi développer l'apprentissage ? Parce que l'ouverture de ces formations répond à un besoin, clairement exprimé par les étudiant-e-s et les milieux économiques. Ce type de formation contribue à une démocratisation effective de l'enseignement supérieur en offrant un revenu à l'étudiant-e apprenti-e. La combinaison d'enseignements et de pratique professionnelle offre des taux d'insertion excellents, et rapides. Dès que la formation est ouverte, elle fonctionne en général. Il y a également une incitation forte de l'État à ouvrir de telles formations : le Ministère va désormais prendre en compte le nombre de formations par voie d'apprentissage pour déterminer les moyens alloués à chaque université. Enfin, de telles formations récupèrent plus facilement la taxe d'apprentissage. En revanche, la création de formations par voie d'apprentissage reste une démarche administrative lourde et onéreuse (dossier très détaillé, validations diverses, soutien des milieux économiques, adaptation des plannings universitaires, justifications financières). L'établissement veillera donc à renforcer l'accompagnement des composantes lorsqu'elles porteront ce type de projets.

LA TRANSVERSALITE POUR AFFINER LE PROJET DE L'ETUDIANT

En 2013-2014, la première année du contrat d'établissement avait coïncidé avec la mise en œuvre de nouveaux enseignements transversaux, soit au sein des UE10, soit dans le cadre des modules transversaux démarrant en L2. L'année universitaire 2014-2015 a donné lieu à de premiers ajustements, que ce soit dans les contenus ou l'organisation de la transversalité à l'échelle de l'établissement. Cette orientation de notre offre, déjà importante au cours des contrats précédents, continuera d'être soutenue pour les prochaines années du contrat actuel. Elle facilite en effet l'ouverture des formations à des contenus complétant le socle disciplinaire des diplômes dispensés à l'université. La mise en œuvre de parcours transversaux en master, déjà initiée dans certains parcours, sera progressivement développée.

L'objectif pour cette année et l'année prochaine est de garantir une meilleure visibilité de ces éléments transversaux, notamment en renforçant la communication auprès des étudiants, que ce soit au sujet des UE9 (de langue), des UE10 ou des modules

transversaux. Les aménagements à envisager en prévision de la rentrée prochaine seront à l'ordre du jour du dialogue des formations, qui se tiendra à l'hiver 2015-2016.

ACTIONS POUR LES DISCIPLINES RARES

La Présidente de l'université est le co-auteur d'un [rapport sur les disciplines rares](#), remis en mars 2015 à la Ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (voir aussi [l'interview sur le blog présidence](#) .) Ce rapport propose un certain nombre de pistes pour éviter la disparition d'un certain nombre de savoirs pour lesquels les effectifs d'étudiant-e-s et d'enseignant-e-s chercheur-e-s sont faibles ou déclinent. Tout d'abord, il recommande la création, désormais entérinée par le Ministère, d'un observatoire pour disposer de données fiables sur les disciplines menacées ou émergentes. Afin de disposer d'une image fine des communautés scientifiques, un travail de recoupement des données (publications d'une part, et ressources humaines d'autre part) a commencé. Une [enquête a été lancée fin octobre 2015](#) auprès de la communauté universitaire en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales pour recueillir leurs réactions sur les différents types d'actions envisagées.

Au niveau européen, les représentants des recteurs de cinq pays (France, Allemagne, Pologne, la Hongrie et Pays-Bas) ont lancé une réflexion pour envisager de structurer un réseau d'observatoires nationaux des disciplines rares, ainsi que les échanges d'informations et de bonnes pratiques au niveau européen via, par exemple, une action Cost (Coopération européenne dans les sciences et technologies) d'Horizon 2020. Cette action aurait un volet stratégique, et un autre, plus technique, qui s'appuierait sur les pratiques existantes et élaborerait une méthodologie. Des propositions seront faites par ailleurs à la Direction générale de l'éducation et de la culture (DGEAC) de la Commission européenne pour qu'elle prenne davantage en compte les disciplines rares.

ESPÉ

Depuis la création de l'Espé en 2013, il a fallu, pour les personnels administratifs, les étudiant-e-s et les enseignant-e-s de l'université, s'adapter à un certain nombre de nouvelles procédures dans la gestion administrative et pédagogique des étudiant-e-s des masters « Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation » (MEEF). Pour aplanir les difficultés qui ont pu se présenter, l'établissement a constamment cherché à résoudre, en concertation avec les services de l'Espé, les problèmes occasionnés par cette évolution importante du paysage universitaire régional. Les responsables de formation et les secrétariats pédagogiques ont été sollicités pour faire état auprès de la direction de l'Espé des points à améliorer, après la première année de mise en place. L'UdL-SHS veille à l'amélioration continue du dispositif de formation dans les masters MEEF et à la cohérence de l'offre dispensée à l'Espé avec les parcours de master portés par l'établissement, grâce au rôle important qu'elle joue dans les instances de l'Espé (conseils d'école et d'orientation scientifique et pédagogique). Les discussions qui sont intervenues en 2014-2015 sur le budget de projet de l'Espé ont permis de montrer la part significative de l'UdL-SHS dans la formation régionale des enseignant-e-s, part qui est pleinement reconnue dans les moyens qu'octroie le Ministère pour ces formations, et dont notre établissement demeure bénéficiaire.

POLITIQUE DES LANGUES

Ouvert depuis un peu plus d'un an, le **pôle LANSAD** (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) constitue désormais un espace réunissant les compétences en apprentissage de la langue. Il a trouvé sa place au sein de l'UFR LLCE et son articulation avec le centre de ressources en langues (CRL). La politique des langues repose sur trois axes de travail prioritaires : administratif, pédagogique et formation des formateurs avec appui sur la recherche, afin de mettre en œuvre un projet cohérent, visible et reconnu.

STRUCTURATION ADMINISTRATIVE

Le pôle LANSAD, pôle transversal rattaché à l'UFR LLCE, a été lancé dès la rentrée 2014. Il assure désormais les enseignements en Licence et Master. Pour l'anglais et l'espagnol, les étudiant-e-s restent réparti-e-s par UFR, qui gère les emplois du temps et l'inscription des étudiant-e-s dans les groupes. Toutes les autres langues (22 cette année) sont gérées par le pôle LANSAD.

ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

Le pôle LANSAD doit faciliter la mobilisation des équipes d'enseignant-e-s autour de projets pédagogiques communs. Cela se traduit notamment par la formation des enseignant-e-s de langue, l'organisation d'ateliers d'échanges de pratiques afin de mutualiser les expériences, et le soutien à l'innovation (développement multimédia pour les langues « modimes » (« moins dites et moins enseignées »), dites "rares", soutien au CLES...).

RENFORCEMENT DU NIVEAU DE LANGUE

La réforme des enseignements en LANSAD a été poursuivie. La progression affichée tout au long du cursus de formation de l'étudiant-e est maintenue, mais l'affichage en a été simplifié, avec un seul niveau standard à viser, basé sur les niveaux européens du CECRL (Cadre Européen Commun de Références pour les Langues).

Afin de valoriser ce niveau et de consolider la certification CLES au sein de l'établissement, un appui renforcé sur le CLES est prévu, avec l'attribution de points bonus attribués en jury pour l'UE9 du semestre pair, si le CLES est obtenu. Par ailleurs, la certification CLES 2 est demandée en fin de M2 (passation autorisée après un test de positionnement).

La réflexion pourra se poursuivre au niveau de l'École Doctorale SHS afin d'assurer une montée en compétence. Un projet liant insertion professionnelle des doctorant-e-s et niveau en langue est également en cours d'élaboration. Pour faciliter le passage du CLES, des enseignant-e-s-chercheur-e-s de l'UdL-SHS (avec celle du Littoral Côte d'Opale) ont également créé un module en ligne (cf. [Blog présidence, févr. 2015](#)).

ARTICULATION AVEC LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Le CRL est un volet indispensable de la formation en langues, tant pour les spécialistes de LLCE que pour le secteur LANSAD. Il ne propose pas seulement des ressources en ligne, mais il est également un lieu d'échanges informels dans le cadre d'ateliers spécifiques, complémentaires à la formation en présentiel :

- Ateliers tandem : mise en relation d'un-e étudiant-e en mobilité entrante avec un-e étudiant-e francophone pour un apprentissage basé sur la réciprocité et la coopération.
- Ateliers télé-tandem : recours à des étudiant-e-s à distance pour enrichir le nombre d'étudiant-e-s concerné-e-s par le dispositif, en particulier en anglais.
- Mise en place de l'UE10 mobilité, qui comporte un volet tandem/télé-tandem.
- Ateliers de préparation au CLES proposés aux étudiant-e-s de Master.

La réflexion sur la politique des langues a été engagée au niveau de l'Université de Lille. Un accord sur le projet pédagogique se dessine, les objectifs étant finalement assez semblables d'un établissement à l'autre.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'UDL-SHS poursuit sa politique active de partenariat avec différents secteurs professionnels. Elle a ainsi signé en 2014-2015 plusieurs conventions : avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), la [Chambre de métiers et de l'artisanat](#) (CMA), [l'Institut des métiers d'art et du patrimoine](#) (IMAP) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

En 2014-2015, l'activité du Hubhouse s'est fortement développée. Poursuivant sa politique de sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat, l'université a ainsi [accueilli en novembre 2014 la journée régionale de l'entrepreneuriat](#).

NUMERIQUE

L'UdL-SHS a renforcé sa politique de soutien aux dépôts d'appels à projets numériques. En 2014-2015, la production de ressources pour l'enseignement a concerné principalement des projets liés aux langues. L'Université Ouverte des Humanités (UOH), portail ouvert de contenus pédagogiques, a ainsi retenu deux projets de l'université. L'un, ActuFLE, financé par l'UOH à hauteur de 8 k€, est un outil qui permet à un-e enseignant-e de construire des séquences pédagogiques à partir de vidéos. Il est basé sur l'auto-évaluation par l'étudiant-e de ses réponses à des questions ouvertes. Il est terminé et sera disponible fin 2015.

Pour les sciences du langage, l'UOH avait ouvert un financement spécifique d'environ 37k€. Le projet de l'université (UFR Humanités et DUNE – Direction des usages du numérique) a été retenu. Sa réalisation a commencé et il sera livré fin 2016. Le projet – en sciences du langage, mais ouvrant vers d'autres disciplines – va tenter de répondre à des questions grand public comme « Pourquoi les humains parlent-ils ? » ou « Combien y a-t-il de mots dans une langue ? ». Il se basera essentiellement sur des vidéos.

FORMATION CONTINUE

Le développement de l'offre se poursuit. Cette année, la FCEP a travaillé avec des enseignant-e-s-chercheur-e-s pour lancer **quatre nouveaux stages de formation continue**. Il s'agit de « Traduire à l'ère des nouvelles technologies », d'un autre sur l'entretien d'explicitation (une technique utilisée en ressources humaines pour faire exprimer à quelqu'un son expérience professionnelle, de façon à en identifier les savoirs implicites), un sur la traduction en langue des signes française, et enfin un diplôme inter-universitaire sur la douleur (en partenariat avec les universités de Bourgogne et de Bretagne occidentale). L'université envisage de renforcer les capacités d'accueil de la FCEP pour permettre l'instruction d'un nombre plus important de projets de formation.

Actuellement **quatre langues sont certifiées** (éligibles au compte personnel de formation) : anglais, allemand, espagnol, néerlandais. La formation en chinois a fermé du fait du nombre important d'abandons par les stagiaires, qui se rendaient compte après coup de la difficulté que représentait l'apprentissage de cette langue. Aujourd'hui, 300 stagiaires en formation continue sont présent-e-s dans une cinquantaine de mentions de formation initiale.

Le **diplôme universitaire Passerelle**, financé par le Conseil régional, offre des remises à niveau dans divers domaines (expression écrite, orale, langues, histoire contemporaine, droit, économie...). Ce dispositif est peu connu. Jusqu'ici, la communication ciblait les titulaires de bacs professionnels et technologiques. Afin de relancer ce dispositif, il devient important de s'appuyer sur Pôle Emploi et les missions locales pour l'emploi.

L'année dernière, un gros travail avait été réalisé pour traduire en compétences professionnelles l'ensemble des diplômes délivrés par l'établissement (fiches RNCP). Pour l'instant, la validation des fiches par le Ministère se fait attendre (le problème touche la plupart des établissements d'enseignement supérieur). Or c'est une étape qui est aujourd'hui requise pour être éligible au compte personnel de formation (qui a succédé au droit individuel à la formation), mécanisme par lequel les salarié-e-s peuvent bénéficier de la formation continue.

La création de l'Université de Lille fera de celle-ci le plus gros support de formation continue universitaire au niveau national. Ce classement est cependant basé sur le chiffre d'affaires, et non sur le bénéfice (qui reste en général faible dans l'ensemble des universités en raison de l'importante ingénierie pédagogique à mettre en œuvre).

RECHERCHE

STRUCTURATION DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE

IMAGE NUMERIQUE

Mauve - Médiations visuelles : culture numérique et création

Dans le cadre des projets de recherche financés par le nouveau Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 signé le 10 juillet 2015, le **projet Mauve** a obtenu un financement de 4 millions d'euros . Ce projet a pour objectif de créer des outils numériques pour faciliter l'accès à la connaissance, dans tous les domaines qui touchent de près ou de loin au visuel (y compris en histoire, en archéologie, dans les arts anciens et contemporains, la psychologie, l'histoire de l'art, la mesure du regard, la réflexion sur l'image, etc.). Il s'agit de créer les conditions d'une innovation intensive, en dynamisant et consolidant l'écosystème régional : recherche et développement, tissu économique, lieux et organismes de diffusion culturelle. Ces actions viseront à la fois à développer la recherche, renforcer l'impact des entreprises de la région qui travaillent dans ce domaine, mais aussi à développer l'intérêt des populations de la région pour la science et la culture.

Mauve financera un certain nombre de projets interdisciplinaires. L'objectif est aussi d'en repérer certains qui seront susceptibles de devenir d'importants projets européens (demandant un développement scientifique plus poussé), ou d'être porteurs de partenariat avec les entreprises, ou encore de permettre de valoriser ce domaine de recherche auprès du grand public. Ces projets phares bénéficieront d'une assistance partenariale, administrative et technologique, assurée par une cellule constituée pour le projet. Mauve visera également à renforcer les synergies entre les infrastructures existantes (plateforme EquipEx IrDIVE, PIRVI et Fab-Lab de l'université d'Artois).

RÉSEAU THÉMATIQUE E-magicc

L'Université de Lille ambitionne d'exercer un véritable leadership sur la recherche visuelle. C'est pourquoi l'UdL-SHS a souhaité **fédérer la recherche en image numérique**, un domaine d'action stratégique (DAS) de la région Nord-Pas-de-Calais. Avec les autres acteurs de la région, elle a œuvré cette année pour que soit créé un réseau thématique sur l'image et les industries culturelles et créatives, à la fois en participant à diverses instances (conseil d'administration de Pictanovo, au bureau du DAS, etc.), mais aussi en recensant plus de 300 chercheur-e-s, dont environ 200 sur la métropole, travaillant sur le sujet. Dans ce cadre, l'université a également initié un ensemble de visites des sites de la région (« E-magicc tour») pour que les acteurs de la recherche et développement puissent mieux se connaître et initient éventuellement des collaborations.

Tout cela s'inscrit dans une dynamique également au niveau des formations. Le master Sciences et cultures du visuel va débiter à la rentrée 2016 (voir ci-dessus). Le gouvernement a également attribué à la région le label « Campus des métiers de l'image numérique et des industries créatives », qui va œuvrer à fédérer universités, lycées professionnels et entreprises, pour bien organiser les parcours de formation ([Blog présidence, 3 février 2015.](#))

SANTE

Chaire d'excellence INCA SHS ONCOLille

Pour améliorer la santé de la population, il est essentiel que les découvertes scientifiques de laboratoire soient transférées efficacement vers la société : concevoir et mettre sur le

marché de nouveaux médicaments, améliorer la prévention, le diagnostic et les traitements, mais aussi la prise en charge globale des patient-e-s dans toutes ses dimensions. L'apport des sciences humaines et sociales (SHS) pour aborder des questions comme la qualité de vie et le bien-être des patient-e-s ou de leurs proches, la communication soignant-soigné, etc. deviennent de plus en plus essentiels. C'est vrai en particulier dans le domaine du cancer, et c'est la raison pour laquelle l'Institut National du Cancer (INCa) a décidé de créer une chaire d'excellence universitaire sur la recherche translationnelle dans le domaine des SHS.

Pour l'accueillir, **l'INCa a choisi l'Université de Lille** ([Blog présidence, 21 sept. 2015](#)). D'une part parce que cette dernière est un membre actif de l'axe SHS d'ONCOLille, un des huit Sites nationaux de Recherche Intégrée sur le Cancer (SIRIC), dans lequel les SHS ont une place importante. D'autre part, parce que l'aspect santé-SHS est une thématique majeure de la politique de recherche de l'UdL-SHS.

Cette chaire favorisera l'intégration des connaissances en SHS, sciences cognitives, affectives et comportementales, cliniques, biologiques, épidémiologiques liées au cancer. Elle a également pour missions non seulement d'inciter à une recherche interdisciplinaire et interventionnelle (c.-à-d. hors de la pratique courante), mais aussi d'accompagner et de soutenir les équipes de professionnel-le-s de santé. Elle contribuera à la transmission et la diffusion des connaissances et des innovations en cancérologie, pour les patient-e-s et leurs proches.

Création d'un comité éthique d'établissement

Le principe de la création d'un comité éthique d'établissement (CEE) a été adopté par le Conseil d'administration du 20 février 2015. Les statuts sont en cours de rédaction. En France, le comité de protection des personnes (CPP) a été mis en place dans le domaine de la recherche interventionnelle. Mais lorsque la recherche clinique est non interventionnelle et qu'elle concerne des données, les questions éthiques doivent être orientées vers un comité éthique pour la recherche (CER). En 2009, le laboratoire URECA a entamé une réflexion qui a abouti à mettre en place un comité d'éthique local (CEL) pour guider les chercheurs lorsqu'ils se posent des questions éthiques sur leurs propres études.

À partir de 2012, des chercheurs d'autres universités ont déposé des dossiers auprès du CEL pour avoir une évaluation extérieure de leurs études. Les demandes ont ensuite afflué parce que des instances comme l'ANR demandent un avis éthique avant d'examiner les dossiers. C'est pourquoi, face à cette situation et dans l'attente du vote des lois européennes en matière d'éthique, l'idée avait été émise en 2012 de créer un CEE qui ne concerne plus seulement la psychologie, mais s'étende à l'ensemble des SHS.

Réseau santé

Afin de fédérer les chercheur-e-s, enseignant-e-s-chercheur-e-s de l'UdL-SHS qui travaillent sur la santé, trois thématiques majeures – outre **ONCOLille et le LabEx Distalz** (« Development of Innovative Strategies for a Transdisciplinary approach to Alzheimer's disease ») – ont été identifiées : la **prévention en santé, le vieillissement et les handicaps** (en lien avec la MESHS).

L'édition prochaine d'une plaquette spécifique « Santé » et des fiches de présentation de chaque thématique devraient permettre de valoriser et de promouvoir les actions menées.

Plus de répondant-e-s aux appels à projets nationaux et internationaux

L'Europe prévoit la possibilité de verser une prime allant jusqu'à 8k€ à l'enseignant-e-chercheur-e déposant un **ERC** (European Research Council), 8k€ étant le cas d'un-e enseignant-e-chercheur-e investi-e à 100 % sur l'année complète. Cette prime serait financée en totalité sur le projet ERC. En actant le principe de cette prime, l'UdL-SHS souhaite encourager les enseignant-e-s-chercheur-e-s au dépôt d'ERC. Les résultats ont été immédiats : deux ERC ont été déposés cette année, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

On observe également une mobilisation accrue autour des projets de coopération européenne (**Interreg**), à l'occasion de la nouvelle programmation 2014-20 : huit projets ont été déposés pour le 1^{er} appel (France-Wallonie-Vlaanderen).

UNITES DE RECHERCHE : SIMPLIFICATION DE LA GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURATIONS

GESTION COMMUNE DES UNITES DE RECHERCHE COMMUNES AUX UNIVERSITES LILLOISES

Avant, chaque établissement de tutelle gérait une portion du budget du laboratoire lorsqu'il était commun à plusieurs universités. Désormais, on désigne un établissement qui reçoit la dotation des autres. Il n'y a donc désormais qu'un budget, ce qui est beaucoup plus simple.

Par ailleurs, la formation aux nouvelles directrices et aux nouveaux directeurs d'unités de recherche proposée par l'UdL-Sciences et technologies est désormais ouverte à celles et ceux de l'UdL-SHS. Cette formation permet de mieux appréhender le rôle de pilote et d'animateur-trice d'une structure de recherche et les responsabilités à assumer.

ACCOMPAGNEMENT A LA RESTRUCTURATION DES LABORATOIRES

Deux nouvelles unités de recherche ont été créées en janvier 2015 (toutes deux unités mixtes de recherche – UMR) :

- **l'UMR SCALab** (Sciences Cognitives et Sciences Affectives), regroupant URECA et une partie du laboratoire LNFP de l'UdL-Droit et santé.
- **l'UMR CRISTAL** (Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille), issue de la fusion entre le LIFL et le LAGIS.

Un changement est également intervenu dans les équipes lilloises d'économie : l'unité de recherche EQUIPPE n'existe plus. Treize enseignant-e-s-chercheur-e-s ont rejoint **l'UMR LEM** (Lille Économie et Management) et 7 autres **l'équipe d'accueil RIME Lab** (Recherche et innovation en Management et Économie). RIME Lab a été créé le 1er avril

2015 à l'initiative des trois universités lilloises, des universités d'Artois et de l'ULCO. Il s'agissait de réunir initialement une cinquantaine d'enseignant-e-s-chercheur-e-s en Management et en Économie (et quelques enseignant-e-s-chercheur-e-s en mathématiques appliquées). Concernant le LEM, cette UMR est issue de la volonté de regrouper et fédérer l'économie et la gestion au sein d'une même entité sur Lille.

SANTE

En ce qui concerne la santé, le site lillois vient d'être labellisé comme **l'un des sept centres d'excellence français dans le domaine des maladies neurodégénératives** (LICEND : Lille Centre of Excellence for Neurodegenerative Disorders). Cela va lui permettre de candidater à des [appels à projets](#) réservés à ces centres d'excellence. Le consortium rassemble plus de 250 clinicien-ne-s, chercheur-e-s, ingénieur-e-s et technicien-ne-s ayant une grande expérience dans les maladies neurodégénératives, notamment les maladies d'Alzheimer, de Parkinson et les scléroses en plaques. L'UdL-SHS y participe à travers des projets d'investissement d'avenir (LabEx Distalz, EquipEx IrDive) et des laboratoires (SCALab, CRISTAL).

Les SHS sont également parties prenantes du CPER « Cancer » (un des projets de recherche retenus dans le cadre du CPER 2015-2020), qui préfigure la création d'une structure fédérative regroupant toutes les équipes du site lillois travaillant sur le domaine. Un bâtiment dédié sera prochainement construit sur le site hospitalo-universitaire.

POLITIQUE D'AIDE A LA PUBLICATION DES REVUES DE L'UDL-SHS

L'université cherche à rationaliser ses aides à la publication. Elle souhaite également faire en sorte que ses revues obtiennent l'un des labels existants (ceux du HCERES, du CNRS...). Il y a aujourd'hui un peu moins d'une trentaine de revues scientifiques à l'UdL-SHS, d'origines disparates : unités de recherche, associations, etc. Elles sont parfois éditées par le centre de gestion de l'édition scientifique (Ceges) à l'UdL-SHS, ou par les presses universitaires du Septentrion, voire même auto-éditées.

Plusieurs critères ont été retenus pour établir le caractère scientifique de ces revues : possèdent-elles un numéro Issn ? ont-elles une politique éditoriale ? font-elles valider, et de quelle manière, les articles soumis ? l'équipe de rédaction souhaite-t-elle les mettre en ligne sur les trois grandes plateformes nationales de publication en SHS (revues.org, Cairn et Persée) ?

Environ quatorze revues répondent à ces critères. Cinq autres souhaitent les réunir, et elles seront accompagnées pour cela. Le pôle édition de la direction de la recherche pourrait subventionner les revues souhaitant évoluer de la sorte. La question n'est pas d'imposer un seul modèle scientifique (des revues comme celle du CEAC, *déméter*, souhaitent par exemple avoir une partie scientifique et une partie compléments – vidéos, photos, etc.).

POLITIQUE DE MEDIATION SCIENTIFIQUE ET DE VALORISATION

Développement du numérique

Au cours de l'année 2014-2015, le Learning center a orienté sa politique de médiation scientifique vers le numérique, en promouvant la réalisation :

- de web-documentaires sur les grands projets de recherche portés par les laboratoires de l'université. Actuellement un web documentaire sur le papyrus de Callimaque est en cours de réalisation ; un autre sur les écritures cunéiformes du Proche-Orient ancien est en projet.
- de mini-documentaires (format 5-8 mn) sur le contenu et les résultats de thèses de doctorat (soutenues avec mention très honorable et validées par le CNU), présentés de manière dynamique et illustrée. Ils sont réalisés avec les néo-docteur-e-s, l'équipe du LC et celle de la DUNE, avec le soutien de l'École Doctorale SHS.
- De films de recherche archéologique (chantier égyptien de Kom Abou Bilou dont l'université et son LC sont partenaires : le film sur la 2^e campagne de fouille est réalisé, et celui sur le 3^e en préparation)
- De jeux numériques sur l'égyptologie et l'archéologie destinés à préparer la visite des scolaires aux expositions archéologiques du LC.

Ouverture en direction des territoires

Toujours gratuites et ouvertes à tous, les expositions s'ouvrent aux publics belges : depuis le printemps 2014, certaines visites et ateliers pédagogiques des expositions sont **en néerlandais**. Trois expositions ont eu lieu en 2014-15 (littérature et interculturalité, écritures cunéiformes, résistance des étudiants allemands au nazisme), en partenariat avec des diverses institutions extérieures (CNRS, Réunion des Musées Nationaux, Goethe Institute, etc.) et des laboratoires de l'université. La prochaine, sur les terres cuites grecques, se déroulera du 1^{er} mars au 6 avril 2016. Les enseignant-e-s-chercheur-e-s assurent la réalisation scientifique des expositions, avec la collaboration de leurs étudiant-e-s. Le Learning center continue d'organiser des interventions en milieu scolaire (du primaire au lycée), en archéologie et égyptologie, assurées par des étudiant-e-s volontaires et formés. Plusieurs conventions lient désormais le LC avec des établissements du secondaire.

LANCEMENT DES PAGES PROFESSIONNELLES

La génération automatique d'une page professionnelle pour les 500 enseignant-e-s-chercheur-e-s de l'UdL-SHS a été lancée fin 2015. L'objectif est qu'il soit facile pour le monde extérieur – collègues étranger-e-s, journalistes, etc. – de trouver les informations sur les enseignant-e-s-chercheur-e-s, leurs publications, leurs spécialités et leurs compétences. Aujourd'hui, l'infrastructure technique est en place. À partir des bases de données existantes, le système extrait automatiquement les informations de base (grade, section CNU, etc.), qui n'ont donc plus besoin d'être mises à jour manuellement par les chercheur-e-s. Un travail s'est fait avec la direction des ressources humaines, notamment, pour la vérification des bases existantes. À plus long terme, il

sera nécessaire de construire un référentiel commun des fonctions des personnels à l'échelle de l'Université de Lille.

À noter également la mise en place – avec la DUNE et les Directions des systèmes d'information (DSI) des universités de Lille SHS et droit-santé – d'un outil de création et de gestion des sites d'unités de recherche et des sites de chercheur-e-s. Il permettra à terme de générer automatiquement les pages des chercheur-e-s et d'offrir un habillage commun, mais modulable, aux sites des unités de recherche.

AUTRES ACTIONS

Développement de la MESHS

Le CPER 2015-2020 a apporté son financement à la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS), ce qui va permettre à celle-ci de consolider et de développer son action en faveur de la recherche en SHS. Les actions prévoient notamment des appels à projets de recherche, la pérennisation d'une université d'été européenne sur les humanités numériques (DHNord), une plateforme d'édition multimédia, une autre régionale rassemblant l'information en santé-sciences humaines et sociales, la mise en place d'une stratégie pour la valorisation de la recherche en SHS, un renforcement de l'assistance au dépôt de projets de recherche internationaux (ERC...), des bourses post-doctorales et l'invitation de chercheur-e-s invité-e-s, des traductions du site de la MESHS en langue étrangère.

DONNEES DE LA RECHERCHE

Pour ne pas perdre le fruit d'années de travail, les chercheur-e-s doivent préserver des quantités grandissantes de données. Il leur incombe également de les rendre accessibles à leurs collègues français-e-s et étranger-e-s, un prérequis de plus en plus fréquent dans les grands projets de recherche internationaux. Une enquête menée à l'université a fait le point sur les pratiques, ainsi que sur les données présentes dans les thèses en sciences humaines et sociales. Ses auteurs en ont tiré un livre blanc de bonnes pratiques, paru à la rentrée (voir [Blog Présidence, 6 juillet 2015](#)).

LA PROCEDURE DE VAE DOCTORAT ETENDUE AUX PERSONNELS DE L'UDL-SHS

La procédure de doctorat par validation des acquis par l'expérience (VAE) s'applique désormais aux personnels de l'UdL-SHS, au sein de l'école doctorale SHS. La soutenance est soumise à des règles strictes : les membres du jury faisant partie de l'UdL-SHS n'ont pas de voix délibérative. L'accompagnement à la VAE est considéré comme une action de formation continue et donc finançable, par le pôle emploi ou l'employeur, au titre d'un projet de formation. Ce financement reste néanmoins facultatif.

PROJET DE CREATION D'UN DOCTORAT ARTISTIQUE

Un projet de doctorat artistique est à l'étude. Les étudiant-e-s reçu-e-s au Fresnoy, par exemple, pourraient préparer une thèse à l'université. Ce doctorat pourrait être

également ouvert à l'École supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT) de Roubaix et aux autres écoles d'art de la région. Il reste cependant de nombreux points à harmoniser : les niveaux d'études ne sont pas les mêmes. Un travail est en cours, dans un premier temps, sur les équivalences possibles au niveau master.

RELATIONS INTERNATIONALES

RENFORCER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Service des relations internationales (SRI) a fait en sorte que les étudiant-e-s étranger-e-s qui arrivent à l'UdL-SHS par les programmes (Erasmus+, ISEP, accords bilatéraux, etc.) ou qui s'inscrivent à l'université individuellement soient accueilli-e-s au même endroit. Le bureau d'accueil des étudiants internationaux (BAEI) est ainsi désormais intégré au SRI.

Le dispositif des **réfèrent-e-s RI** a été généralisé à chaque UFR (à l'exception de l'UFR DECCID, qui a souhaité que les réfèrent-e-s soient au niveau des départements). Cette mise en place a porté ses fruits, notamment dans certaines UFR qui ont lancé des actions pour que les étudiants internationaux soient davantage intégrés (pots d'accueil, etc.). Elles leur fournissent également des conseils pédagogiques. Il serait maintenant utile d'avoir également un-e réfèrent-e BIATSS qui serait l'interlocuteur-trice du SRI pour une meilleure orientation de l'étudiant-e vers les personnes et services pertinents. Par ailleurs, la possibilité offerte par le service d'accompagner les étudiant-e-s pour les formalités de titre de séjour est de mieux en mieux connue : le nombre d'étudiant-e-s qui y font appel est en nette augmentation.

AMELIORER LA MOBILITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Pour encourager les étudiant-e-s de l'UdL-SHS à partir étudier à l'étranger, le SRI ne se limite plus à prodiguer des conseils techniques et administratifs, mais travaille activement à faire prendre conscience aux étudiant-e-s que la mobilité internationale, loin d'être réservée à certain-e-s, est une chance qu'il faut saisir. Cet effort s'est traduit concrètement par l'arrivée d'une chargée de mission (mobilité sortante), des réunions d'information, la mise en place de l'UE 10 Mobilité, le travail avec les UFR pour guider dans l'offre de formation des différentes universités qui pourraient accueillir les étudiant-e-s en mobilité.

Le service a également insisté sur l'utilité d'effectuer son séjour dans d'autres pays que ceux traditionnellement plébiscités – Italie, Espagne, pays anglo-saxons... D'autres destinations, comme les pays de l'Est par exemple, sont généralement un « plus » en terme d'insertion professionnelle.

L'augmentation des mobilités est nette dans les UFR où l'implication des réfèrent-e-s Erasmus est forte. Il va falloir donc désormais bien coordonner leurs actions. Concernant l'ISEP (programme avec les États-Unis et le Japon), il est nécessaire d'améliorer le niveau en langue des étudiant-e-s étranger-e-s arrivant en France par ce programme. Il est en effet souvent difficile pour eux-elles de suivre les enseignements. Plusieurs pistes sont explorées : relever le niveau exigé ([niveau B1 aujourd'hui](#)), consacrer le premier

semestre à une mise à niveau en français à côté de cours enseignés en anglais, développer les tandems (séance entre un-e étudiant-e francophone et un-e étudiant-e étranger-e, qui se déroule à parts égales dans les deux langues).

L'université collabore avec l'UdL-Sciences et technologie pour étendre le label international mis en place par cette dernière, qui valorise la mobilité (à travers des actions similaires à celle de l'UE 10 Mobilité). Dans un premier temps, l'UDL-ST accueillerait nos étudiants pour les cours d'interculturalité prévus pour l'obtention du label international.

Chiffres

La mise en place du nouveau programme Erasmus+ avait conduit à une vague de désistements en septembre 2014, notamment à cause d'une complexité plus grande des dossiers et de craintes sur son financement. Les inquiétudes se dissipent et le phénomène commence à être absorbé. Après deux années consécutives de baisse (2013-2014 et 2014-2015), les chiffres sont ainsi repartis à la hausse à la rentrée 2015. Quant au nombre d'étudiant-e-s qui vont effectuer un séjour à l'étranger en 2015-2016, il est stable par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, le service continue de nouer des accords bilatéraux (notamment avec le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, mais aussi avec l'Algérie, l'Allemagne, l'Argentine, le Chili, la Chine, la Colombie, la Grèce, l'Indonésie, l'Italie, le Maroc, le Mexique, la Russie et la Suède). Les mobilités vers le Québec sont un peu moins faciles, en raison des conditions plus restrictives requises par le Canada. Mais le programme de la Crépuq (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) fonctionne bien, avec 17 étudiant-e-s en mobilité. Le chiffre ne peut de toute façon pas trop augmenter car le Québec, anticipant sur une baisse de la natalité, préfère attirer en majorité des étudiant-e-s étranger-e-s payant des droits d'inscription et non ceux et celles qui arrivent par des programmes comme celui de la Crépuq.

AUGMENTER LES DIPLOMES INTERNATIONAUX

S'appuyant sur un appel à projets, le service a participé au financement de onze projets (sur dix-huit présentés) de formation ou de diplôme à vocation internationale. Ils concernent l'Espagne, le Chili, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Grèce, le Canada, le Maroc, l'Allemagne, Israël, le Sénégal. Certains sont déjà assez avancés, comme le master de psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives : il existait déjà un double diplôme avec le Portugal, qui va désormais s'étendre à Naples. Le master « Art et responsabilité sociale – International » sera déployé en double-diplôme. Enfin, d'importantes discussions sont menées actuellement avec l'université de Valparaiso au Chili pour mettre en place un double diplôme en musicologie et en philosophie.

RECENSER LES COLLABORATIONS INTERNATIONALES DES CHERCHEUR-E-S

Il est important d'avoir une visibilité claire des collaborations internationales que nouent les chercheur-e-s de l'université pour pouvoir améliorer la stratégie de l'université en matière de relations internationales. Plusieurs rencontres avec les unités de recherche ont permis d'en identifier une partie. Avec la Direction des usages du numérique (DUNE),

le SRI vient de mettre en place un formulaire très simple pour que les chercheur-e-s puissent les informer des projets internationaux de recherche en cours, des professeur-e-s invité-e-s (motif de la mobilité, destination, origine, etc.). Cette application, « MOBI », est accessible dans l'ENT.

En effet, des collaborations individuelles sont parfois nouées en ordre dispersé avec une même université, alors qu'une convention de partenariat permettrait de faciliter et consolider dans le temps des relations et d'éventuellement enrichir la collaboration en formation par un partenariat en recherche, et réciproquement. En outre, le SRI connaît bien les différents appels à projets liés à l'international. C'est pourquoi il vaut mieux que les chercheur-e-s l'en informent (ainsi que la direction de la recherche, chacun étant en mesure d'orienter vers des aides complémentaires). Les groupes de travail de l'Université de Lille souhaitent mettre en place un bureau de montage de projets qui intègre les deux dimensions (international et recherche). Le formulaire de recensement des collaborations internationales lancé par le SRI sera vraisemblablement doublé d'actions de sensibilisation vis-à-vis des responsables administratif-ve-s des unités de recherche, en général informé-e-s des collaborations nouées avec l'étranger.

CONFIRMER LE RESEAU FRANCO-NEERLANDAIS

Le nouveau directeur du réseau franco-néerlandais a pris ses fonctions à la rentrée 2015. Outre ses activités habituelles (bourses EOLE – aides à la mobilité des étudiant-e-s de master et des doctorant-e-s –, organisation des rencontres franco-néerlandaises), le réseau a organisé en juin 2015 la rencontre entre l'Université de Lille et l'équivalent de la conférence des président-e-s d'université aux Pays-Bas (VSNU). Parmi les perspectives envisagées, il s'agit d'examiner avec nos partenaires néerlandais la possibilité d'étendre le réseau à la Flandre (en collaboration avec les agences de promotion de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, Campus France et EP Nuffic). Un autre axe de développement majeur est le développement de l'enseignement du néerlandais dans le secondaire, et de manière plus générale la formation d'enseignant-e-s en français et néerlandais dans les deux pays.

DEPLOYER LES COURS EN LANGUE ETRANGERE

À la rentrée 2016 débutera un nouveau parcours de M2 en anglais sur la philosophie contemporaine. Pour les étudiant-e-s venant de pays où l'apprentissage du français est rare, venir étudier dans une université française est difficile à cause de l'obstacle de la langue. Certains de ces pays, comme le Japon par exemple, sont pourtant demandeurs de partenariats. Des étudiant-e-s de l'UdL-SHS souhaitent également souvent y séjourner, mais ces pays ne les accueilleront que si nous pouvons recevoir les leurs en retour. Voilà pourquoi il est important que l'université propose des enseignements en anglais pour ces étudiant-e-s, en s'appuyant sur des enseignant-e-s volontaires.

La réflexion sur la mise en place de ces enseignements se poursuit. La présidence a continué de sensibiliser les composantes. Très minoritaires dans l'offre de formation, ils seraient toujours couplés à un apprentissage du français exigeant. La capacité à enseigner en anglais est plus fréquente qu'on ne le croit : certain-e-s enseignant-e-s de l'UdL-SHS sont anglophones, ou ont déjà enseigné en anglais au cours de leur carrière. Les enseignant-e-s volontaires pourraient bénéficier de formations. Il existe des

formations qui accueillent des étudiant-e-s étranger-e-s sur lesquelles s'appuyer (Mitra, arts et responsabilité sociale internationale...).

PILOTAGE

RESSOURCES HUMAINES

POLITIQUE DE RECRUTEMENT

- Pour sensibiliser les futur-e-s enseignant-e-s-chercheur-e-s à la politique de l'établissement, une phrase résumant celle-ci (développement de la formation tout au long de la vie, innovation pédagogique et aide à la réussite) doit désormais figurer dans chaque profil de poste (délibération du conseil académique de septembre 2014).
- Un cadrage a été adopté pour la procédure de recrutement des contractuel-le-s d'enseignement. Le cadrage du recrutement des PRAG et PRCE sera quant à lui révisé prochainement.
- L'université n'atteint pas le taux de recrutement de 6% de personnels reconnus travailleurs handicapés. Elle devrait donc s'acquitter d'une amende de 280k€ auprès du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Cette dépense réduit la marge de manœuvre sur la masse salariale État. Les leviers pour faire augmenter significativement ce taux restent aujourd'hui limités. L'université en effet n'est juridiquement pas autorisée à publier des emplois réservés au titre du handicap pour le recrutement des enseignant-e-s-chercheur-e-s, contrairement au recrutement des BIATSS.
- Le régime indemnitaire des fonctionnaires change en 2016. Il reprend l'ensemble des primes existantes dans un seul système (le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – RIFSEEP). Par ailleurs, les trois universités lilloises doivent faire converger leurs pratiques. Une concertation avec les organisations syndicales est en cours, afin de préparer ces deux échéances.

POLITIQUE DE FORMATION DES PERSONNELS

L'université met en place des formations pour accompagner les personnels dans la création de l'Université de Lille. Les trois établissements ont souhaité y consacrer une partie importante du plan de formation 2015-19 : animation des groupes de travail, accompagnement au changement, etc. (voir chapitre sur la responsabilité sociale). Par ailleurs, les formations se diversifient peu à peu, pour répondre aux besoins spécifiques des différents types de métiers, en approfondissant les compétences.

Un plan de formation au GBCP (gestion budgétaire et comptable publique) a été mis en œuvre au premier semestre 2015. Il vise à informer l'ensemble de l'établissement des évolutions induites par ce nouveau décret et à former les gestionnaires financier-e-s aux nouvelles modalités d'élaboration et de suivi du budget. Par ailleurs, l'établissement poursuit le déploiement de l'outil Sifac, notamment à travers le flux des recettes.

FINANCES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB), qui s'est tenu cette année bien en amont de la présentation de la lettre de cadrage budgétaire, a permis d'influer largement sur son contenu.

LA PREPARATION DU PASSAGE A LA NOUVELLE COMPTABILITE

L'année 2014-2015 a été marquée par la préparation du passage au décret sur la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) de novembre 2012, qui doit intervenir au 1er janvier 2016. Dans ce contexte, un service facturier au sein de l'agence comptable a été mis en place au 1er janvier 2015 afin de fluidifier le traitement des factures et d'améliorer le délai global de paiement. Cette réorganisation a nécessité le déploiement de l'outil Sifac dans les composantes : près de 120 gestionnaires ont été formé-e-s aux modules dépenses, missions et budget de ce logiciel de gestion financière de décembre 2014 à mars 2015 et un service d'assistance a été créé en soutien de ce déploiement.

Parallèlement, une cellule d'appui à la recherche a été mise en œuvre afin de faciliter et d'améliorer le suivi financier des conventions de recherche et de permettre la prise en compte de la pluriannualité dans le budget de l'établissement.

Le début de l'année 2015 a également été marqué par le travail conjoint de la direction des affaires financières et de l'agence comptable sur la clôture des comptes 2014 et la troisième certification des comptes par nos commissaires aux comptes (cabinet KPMG). Le résultat comptable était pour la cinquième année consécutive excédentaire, à hauteur de 2,5M€ pour l'exercice 2014.

UNE GESTION "FINE" DE LA MASSE SALARIALE

Les indicateurs construits permettent désormais de suivre l'évolution de la masse salariale (MS) par catégorie de personnel sur plusieurs années, ainsi que la consommation des crédits mois par mois. La collaboration entre la direction des ressources humaines et celle des affaires financières doit permettre à terme d'intégrer la campagne d'emploi et son impact dans la prévision budgétaire et son suivi. L'objectif fixé dans l'année à venir est d'expliquer les variations de la MS par un suivi individualisé qui permettra notamment de calculer le glissement vieillesse-technicité (GVT) et de déterminer les extensions en année pleine (EAP) pour une vision pluriannuelle.

RENFORCEMENT DU CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne est une démarche de maîtrise des risques qui comprend l'ensemble des dispositifs (procédures, tableaux de suivi, visas, contrôles...) visant à s'assurer de la bonne réalisation des missions de l'université. Ces dispositifs doivent être organisés, formalisés et rendus permanents. Ils ne visent pas à supprimer les risques, mais à fournir une assurance raisonnable quant à la bonne réalisation des objectifs de l'université.

Le travail collaboratif avec l'ensemble des services concernés améliore l'efficacité et la qualité des contrôles réalisés.

Il reste à étendre le contrôle interne et comptable (CIC) à l'ensemble des processus de l'établissement. Celui de la scolarité tout d'abord (délivrance des diplômes, APB), mais aussi celui des ressources humaines (gestion individuelle des personnels, santé-sécurité). Par ailleurs, dans le cadre de la fusion, plusieurs groupes de travail commencent à constituer un entrepôt de l'ensemble des procédures mis en œuvre dans les universités lilloises. Des documents types, communs aux trois établissements, ont déjà été réalisés : cartographie des processus, cartographie des risques, plan d'action, procédures, modes opératoires, organigrammes fonctionnels, logigrammes... Il est important que cette harmonisation se poursuive, tout comme la mise en œuvre de la méthodologie CIC. L'outil, qui n'a pas vraiment d'équivalent dans les deux autres universités lilloises, va continuer d'être affiné l'année prochaine.

DES OUTILS POUR PILOTER L'OFFRE DE FORMATION

DEVELOPPEMENT D'UN REFERENTIEL DES FORMATIONS

Dans le cadre de la procédure d'accréditation, l'offre de formation de l'établissement a été profondément restructurée tant en Master qu'en Licence. Durant l'année écoulée, un important dialogue avec les responsables de formation a été mené. Il s'est agi à la fois de répondre aux exigences du ministère en matière de diversification des parcours, de pluridisciplinarité, d'ouverture, de spécialisation progressive, de professionnalisation et de maîtriser les coûts tout en préservant le présentiel étudiant.

Ce travail a été mené de front avec le développement d'un nouveau « Référentiel des formations », outil de pilotage qui permet d'avoir une vue d'ensemble très précise de l'offre de formation (maquettes, mutualisations entre parcours, transversalité...). Il permet d'en évaluer le coût, de suivre son évolution et d'alimenter, sans ressaisie, diverses applications du système d'information.

POURSUITE DE LA CLARIFICATION ET DE TRANSPARENCE DES REGLES DE FONCTIONNEMENT INTERNES

Jusqu'ici, le suivi des travaux d'études et de recherche (TER) pratiqués en licence et celui des mémoires de recherche en master donnait lieu à une très grande diversité de rémunérations (quand rémunération il y avait). Pour clarifier les règles et faire reconnaître partout le travail accompli, un cadre commun a été élaboré en concertation avec les différentes instances. Adopté en juillet 2015, ce cahier des charges spécifie notamment dans quelles conditions le suivi donne droit à une rétribution (nombre d'étudiants suivis et évalués pour les TER, forfait par mémoire suivi et soutenu pour les masters, à répartir sur la totalité du parcours M1/M2). À cette occasion, le cadrage du suivi des stages a été également révisé, un an après son adoption en septembre 2014.

PATRIMOINE

L'année 2015 a été marquée par le lancement d'importants projets immobiliers.

PROJETS EN COURS

Learning center

Depuis mars 2015, le financement des travaux du Learning center est acquis (signature du contrat de plan État-Région le 10 juillet 2015). C'est l'aboutissement de plusieurs années de préparation et de négociation avec le Conseil régional et l'État. Le coût du projet s'élève à 48 millions d'euros (35 millions pour la construction du bâtiment neuf, 13 millions pour la déconstruction de la bibliothèque universitaire centrale).

Le lancement du projet architectural peut donc commencer. Il comprend la construction d'un nouveau bâtiment de 9 500 m², suivi par l'arasement de la bibliothèque universitaire, remplacée par un espace paysager. Ce scénario en deux temps évitera d'avoir à déménager temporairement les collections. Les deux phases seront confiées à un même architecte. Calendrier prévisionnel :

- Fin 2015 : concours d'architecte
- 2016 : choix du nom
- Mai 2016 : rendu du projet
- Mai 2017 : fin des études
- Fin octobre 2017 : attribution des marchés pour les travaux
- 2018-2020 : Travaux (construction du Learning center, puis arasement de la bibliothèque universitaire)

Un groupe de concertation interne à l'UdL-SHS, composé d'une cinquantaine de personnes (étudiants, personnels administratifs, enseignant-e-s-chercheur-e-s, personnels des bibliothèques (BU et composantes), services impliqués dans le projet), a été constitué pour accompagner l'établissement dans la conduite du projet de Learning center SHS. Les délais imposés par les phases de pré-programmation et de programmation n'ont malheureusement pas permis de le réunir plus d'une fois en 2015. Les réunions se poursuivront en 2016. Les premières porteront sur la conception et l'organisation des pôles thématiques, le nom du Learning center et sur ce qui en fera l'identité.

Résidences étudiantes

Le 17 février 2015, la première pierre de la nouvelle résidence étudiante, de 210 places, à l'ouest du campus, a été posée ([Blog Présidence, 14 janvier 2015.](#)) L'avancement des travaux se poursuit selon le calendrier prévu. Son ouverture est programmée à la rentrée 2016. À l'est, les travaux de réfection et réaménagement du parking ont permis de préparer l'emplacement d'une autre résidence étudiante, dont le dossier est en cours de validation par le Ministère.

Bâtiment des LEA

Le bâtiment des langues étrangères appliquées (LEA), commun avec IMMD (Institut du management et du marketing de la distribution), va être inauguré le 9 juillet 2016 à l'Ilôt

Gare, à Roubaix. Le coût total du projet est de 22 millions d'euros. L'UdL-SHS va prendre en charge une partie de l'équipement : tables, chaises, bibliothèque, salles informatiques, etc. Le coût est estimé à un million d'euros.

PROJETS A L'ETUDE

Maison de l'étudiant

Le projet de Maison de l'étudiant est en train d'aboutir. L'idée est de dégager des locaux spécifiquement dédiés à la vie étudiante, en particulier pour les associations. Cette nouvelle Maison de l'étudiant se tiendra au-dessus du café Florès, au même étage que le restaurant universitaire. Elle disposera d'un peu plus de 330 mètres carrés, et sera clairement séparée, y compris au niveau de la signalétique, du restaurant. Les associations agréées de l'UdL-SHS disposeront en commun de trois salles de travail et de répétitions, et de deux bureaux qu'il faudra réserver par période, en fonction des projets en cours. Le bureau de la vie étudiante y aura également ses locaux. Des financements (environ 1,5 million d'euros) restent cependant à trouver pour une ouverture prévue a priori en 2017.

Parallèlement au projet de bâtiment, une enquête sociologique a été menée par des étudiant-e-s de 2e année de licence, parcours sociologie quantitative, sur les « attentes et besoins des étudiants dans le cadre du projet de création de la Maison des étudiants ». La particularité de cette enquête est d'apporter une autre manière de voir et d'étudier la question, puisque le diagnostic sur les étudiant-e-s est réalisé par leurs pairs. Elle donne également des pistes quant aux nouvelles manières de rendre le campus plus attractif et accueillant ([Blog Inforum, 19 juin 2015](#))

Sans attendre la création de la Maison de l'étudiant, l'université a prévu des opérations d'équipement tant à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur (voir ci-dessous).

Bibliothèque de langues

La définition du programme de fusion des bibliothèques de langue est en cours. L'objectif est de rapprocher les trois bibliothèques de langues (Angellier, Études germaniques, Études romanes slaves et orientales) du centre de ressources en langues (CRL) pour créer un centre moderne, agréable et bien visible des étudiants, dédié à l'apprentissage et la connaissance de la langue. La réunion des personnels en un même lieu pourrait permettre d'augmenter la durée d'ouverture de la bibliothèque. Le coût des travaux est estimé entre 2,5 et 3M€. Il sera financé en prélevant dans le fonds de roulement, avec l'objectif pour celui-ci de demeurer aux alentours de trente jours.

Salle de sports

Concernant le projet de construction d'une salle de sport, les discussions sont toujours en cours avec la ville de Villeneuve d'Ascq, propriétaire des terrains. Un accord sur la localisation (côté Boulevard de l'Ouest) se dessine. Le coût du projet est évalué à environ un million d'euros. Il est censé être financé par l'État.

COMMUNICATION

- La structuration de la communication de l'Université de Lille se poursuit, auprès de différents publics, afin que l'identité de la future université se diffuse peu à peu : événements communs (soirée partenaires, conférence de rentrée, concert de l'orchestre national de Lille ouvert aux personnels des trois universités, etc.), journées portes ouvertes, salons (la visibilité des trois universités lilloises sous une seule bannière a été considérablement renforcée au dernier salon de l'étudiant), biennale Handicap, etc. Les services des trois universités travaillent désormais très régulièrement en commun.
- La communication et l'information interne des campus de l'université a été poursuivie. Une enquête a permis d'en évaluer les besoins et de mieux cerner les principaux canaux d'information utilisés par les personnels et les étudiant-e-s (messagerie, ENT notamment), avec quelques spécificités (importance de Facebook et de l'affichage papier chez les étudiant-e-s, par exemple).
- A l'échelle de l'UdL-SHS, une version rénovée de la newsletter a été lancée en octobre 2015. Un « [blog présidence](#) » a aussi été créé, qui est destiné aux personnels et aux étudiant-e-s et a pour objectif d'informer sur la vie de l'établissement, notamment sur les actions menées par la présidence.

RESPONSABILITE SOCIALE DE L'UNIVERSITE

POURSUIVRE L'AMELIORATION DE L'ACCUEIL, DES CONDITIONS ET DE LA QUALITE DE VIE SUR LE CAMPUS

Accueil

LES JOURNÉES D'IMMERSION DE LA VIE ÉTUDIANTE (JIVE)

Initiées par l'UdL-SHS l'année dernière, les Jivé – qui permettent de réserver un accueil ciblé aux néo-bachelier-e-s – se sont désormais étendues à l'ensemble des universités lilloises. Elles se sont déroulées du 3 au 17 septembre, avec un certain nombre de nouveautés, notamment des événements ouverts à l'ensemble des étudiant-e-s des trois universités (séance de cinéma en plein air, par exemple). Tous ces événements ont été l'occasion pour les étudiant-e-s de recueillir un maximum d'informations sur leurs conditions de vie dans l'établissement, en parallèle avec les rentrées pédagogiques. Ils-elles ont notamment pu visiter le campus, se renseigner auprès de stands d'accueil sur leurs inscriptions, leurs orientations et la vie associative.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Depuis la rentrée 2015, les enseignant-e-s qui viennent d'être recruté-e-s ont pu bénéficier d'une décharge de 20 heures équivalent TD, en contrepartie d'un engagement à suivre des formations leur permettant de mieux connaître leur environnement et de s'initier aux innovations pédagogiques (pédagogie universitaire, prise en main des outils

numériques, connaissance de l'université et du milieu professionnel). C'est un succès : 16 sur 18 ont opté pour cette possibilité.

Responsabilité sociale de l'employeur

Effectifs au 31 décembre 2014 :

- Personnels BIATSS : 620
- Personnels enseignants : 837
- Total personnels : 1457

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU CHANGEMENT DANS LE CADRE DE LA FUSION

Le projet de fusion des trois universités lilloises à horizon 2018 comporte des défis stratégiques, humains, financiers, opérationnels, techniques très importants. Le processus de fusion induira de profonds changements, dont certains devront être accompagnés de manière anticipée. À ce titre, un axe commun de formation est inscrit dès à présent dans le plan de formation des directions des ressources humaines des trois universités. Cet axe commun a pour objectif la mise en place progressive d'actions de formation et d'accompagnement individuel et collectif [autour de plusieurs thématiques](#).

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

Le groupe de travail « Prévention des risques psychosociaux : qualité de vie au travail », constitué en 2014, a procédé d'octobre 2014 à avril 2015 à la constitution, la diffusion et l'analyse d'une enquête sur la qualité de vie au travail. 22% des 1421 personnels de l'université sollicités ont répondu. Un document de 4 pages a été réalisé pour restituer cette enquête auprès des personnels. Des entretiens qualitatifs viendront affiner ces données. Début 2016, un plan d'actions va être conçu, qui ciblera notamment les points de vigilance mis en évidence par l'enquête. Le travail a été mené en lien étroit avec le CHSCT, dont l'accompagnement sur toutes les questions touchant les personnels (alertes et suivi des alertes par exemple) – en lien avec ses missions – s'est fortement renforcé.

LE HARCÈLEMENT SEXUEL

La cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS), qui s'adresse aux étudiant-e-s et à tout le personnel de l'UdL-SHS, est actuellement composée de 12 membres, d'horizons différents : enseignant-e-s, chercheur-e-s, médecin du service de santé et, depuis peu, des étudiant-e-s. En 2014-2015, 11 dossiers ont été traités. L'établissement a organisé au Kino en novembre 2015, en partenariat avec Canal+, une projection gratuite et ouverte aux deux autres universités lilloises, du film documentaire « the Hunting Ground » sur les harcèlements sexuels et les viols sur les campus américains. La soirée a rencontré un grand succès public et a permis à la CEVIHS de se faire connaître auprès des médias et des étudiant-e-s.

Les prochaines actions de la CEVIHS seront basées sur la prévention avec des journées d'étude et des interventions au début d'année dans les cours. Un autre projet se dessine,

plus provocateur : celui d'afficher dans l'université le [projet « Crocodiles »](#) (« Histoires de harcèlement et de sexisme ordinaire mises en bandes dessinées »).

SECTION DISCIPLINAIRE

L'information donnée aux administrateur-trice-s a permis de mieux faire connaître l'importante activité de la section disciplinaire. En 2014-2015, elle a instruit 19 affaires mettant en cause 23 étudiant-e-s. Ont été prononcés 9 relaxes, 14 sanctions, avec 1 procédure en appel au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

Il n'y a pas eu de dossiers concernant des enseignants.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'une des actions les plus marquantes dans ce domaine en 2014-2015 a consisté à développer les enseignements portant sur les questions d'égalité entre les sexes et intégrant la dimension du genre : UE « Psychologie et genre » et UE « Sensibilisation et dé-construction des stéréotypes de sexe ». Le sujet d'égalité entre femmes et hommes dans la formation des maîtres est également traité dans l'UE « Égalité filles-garçons à l'école », dans l'option transversale professorat des écoles.

Espaces de vie

Différents projets sont en cours, à retrouver dans la partie « Patrimoine » du chapitre « Pilotage » (projets de résidence étudiante, en plus de celle construite à l'ouest du campus ; de Maison des étudiants pour accueillir les activités de la vie étudiante, et de salle des sports).

Un **espace vie étudiante** comme "3e lieu" a été inauguré le 4 novembre 2014 à la bibliothèque universitaire centrale. Il est conçu pour offrir un lieu confortable où l'on vient pour travailler seul ou en petits groupes, se retrouver, se détendre, lire, s'informer, regarder une vidéo... ([Blog Inforum, 26 novembre 2014](#)) Les services de l'université ont également aménagé sur le campus de Pont de Bois un **patio** destiné à la détente des personnels et des étudiant-e-s, en contrebas de la galerie des 3 lacs. Des transats y seront disposés à l'occasion de certains événements (mini-concerts, etc.).

Un projet d'**espaces conviviaux**, à travers le campus, est également à l'étude. Préfigurant la réflexion engagée pour le Learning center, il s'agira d'aménager, dans les halls ou certains couloirs, des endroits où étudiant-e-s et personnels pourront s'asseoir pour travailler, discuter ou déjeuner. Leur aménagement comportera des branchements pour les ordinateurs. Il ne devra cependant pas gêner les déplacements, et respecter les contraintes de sécurité.

Services aux usagers

- La nouvelle messagerie, plus souple et plus rapide, est en place. La messagerie des personnels a basculé progressivement à partir du printemps 2015, et celle des étudiants à la rentrée. Cette évolution va bien au-delà d'un simple remplacement

de logiciel, car elle a nécessité la mise en place d'une importante infrastructure informatique.

- Un [nouveau service d'impression en ligne des documents](#) est mis à disposition des étudiants :. Il leur permet, à des tarifs défilant toute concurrence, de lancer des impressions à distance et de récupérer leurs travaux sur différents points du campus grâce à leurs cartes multi-services.
- De nouvelles applications dans l'ENT sont désormais disponibles : un service de visioconférence, accessible soit directement sur les postes de travail, tablettes et smartphones, soit par la réservation d'une salle dédiée pour les réunions à caractère institutionnel et les comités de sélection, et une plateforme de travail collaboratif.
- Des études sont en cours pour améliorer la couverture WiFi. Il ne s'agit pas de viser une couverture totale du campus, mais d'ajouter des bornes dans les zones où se concentrent les étudiant-e-s et les personnels. Le forum du campus de Pont de Bois sera sans doute couvert. Les zones blanches continueront bien sûr à être respectées.

METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE

Handicap

LE SCHÉMA DIRECTEUR HANDICAP (SDPH)

L'UdL-SHS dispose d'un SDPH depuis le 10 juillet 2015 (vote en CA). Les principaux objectifs sont ceux requis par la loi : rendre l'université accessible à tous, des bâtiments aux ressources numériques. Le plan d'action comporte un axe étudiants et un axe personnels, auxquels s'ajoute un axe transversal (l'accessibilité). Plus d'une trentaine de propositions très concrètes sont faites, détaillées sous forme de « fiches-action » ([voir le document - GED](#)). Ce SDPH fera l'objet d'un bilan annuel.

UNE CONVENTION AVEC DES ENTREPRISES

Le 3 juillet, les universités lilloises ont conclu une convention sur le handicap [[lien - GED](#)] avec le rectorat, la Directe, l'Onisep et 10 entreprises (Atac, Auchan, Bonduelle, Capgemini, Cyrillus Vertbaudet Group, Happychic, Manpower, Promod, Société Wordline du groupe ATOS, Thales). Cette convention prévoit notamment de renforcer l'accompagnement des élèves et des étudiant-e-s en situation de handicap pour faciliter leur accès aux campus, leur orientation, leur réussite et leur insertion professionnelle.

Le premier comité de pilotage, composé de l'ensemble des partenaires signataires de la convention, a eu lieu le 29 octobre 2015. La convention va d'ores et déjà être étendue à Bayer, élargissant ainsi le partenariat au secteur pharmaceutique.

SUSCITER L'AMBITION SCOLAIRE EN SITUATION DE HANDICAP

À la rentrée 2014-2015, le dispositif « **Les cordées de la réussite** » : "**Projets d'études/projets de vie pour les élèves en situation de handicap**", a débuté. Mené

en partenariat avec l'Académie de Lille, il vise à accroître l'ambition scolaire et universitaire des jeunes lycéen-ne-s et collégien-ne-s en situation de handicap.

BIENNALE HANDICAP

A l'initiative de l'UdL-SHS, l'Université de Lille a organisé en novembre 2015 sa première Biennale handicap, en partenariat avec le Conseil départemental du Nord et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH 59). Le thème de cette première édition était l'accessibilité et la Biennale s'est centrée sur deux questions : quelle société inclusive voulons-nous et comment l'université contribue-t-elle à la rendre plus inclusive ? Ont été organisées dans ce cadre des tables rondes, des journées d'études, des expositions, des pièces de théâtre, des actions de sensibilisation.

Réussite des étudiants

PROGRAMMES RÉGIONAUX DE RÉUSSITE EN ÉTUDES LONGUES (PRREL)

L'université a étendu le **PRREL Soutien** au département Culture, satisfaisant ainsi une importante demande. Le PRREL Soutien, qui prévoit un suivi par un-e enseignant-e référent-e, du tutorat hebdomadaire par d'autres étudiant-e-s et enfin une aide financière sous réserve que l'étudiant-e soit assidu-e en cours, est réservé en principe aux boursier-e-s sur critères sociaux ou aux étudiant-e-s sans mention au baccalauréat.

L'expérimentation en philosophie d'un diplôme pour lutter contre le décrochage en premier semestre de licence (PRREL Tremplin) ne s'est pas révélée concluante, notamment en ce qui concerne l'assiduité des étudiant-e-s. Le dispositif n'a pas été reconduit, mais a été remplacé par le PRREL Soutien. En revanche, des demandes émergent, pour le second semestre et/ou la rentrée 2016-2017, de composantes telles que l'UFR Histoire – Sciences Historiques, Artistiques et Politiques, ou le Département Sciences de l'Information.

Le **PRREL Ambition** : "Pour oser l'enseignement supérieur", qui vise à accompagner les jeunes prioritairement boursier-e-s du secondaire ou du supérieur : lycéen-ne-s de la seconde à la terminale, étudiant-e-s en deuxième année de DEUST, BTS ou DUT, devrait quant à lui être déployé à partir de la rentrée 2016-2017.

DES PARCOURS AMENAGES

Aujourd'hui, il existe dans l'établissement un parcours aménagé qui s'adresse aux étudiant-e-s titulaires d'un bac technologique (« Sciences économiques et gestion d'entreprise » [SEGE], UFR MIME). L'établissement réfléchit à l'ouverture de parcours de principe analogue, par exemple destinés aux grands débutants en langue, comme cela existe dans une université grenobloise. De manière plus générale, l'objectif est de faire évoluer les dispositifs d'aide à la réussite en licence (DU Tremplin, propédeutique), qui visaient une remise à niveau « globale » de l'étudiant-e, vers des aménagements plus ciblés, intégrés à la formation qu'il-elle suit.

L'ORIENTATION ACTIVE DES NEO-BACHELIER-E-S

L'analyse des causes de l'échec des étudiant-e-s en licence indique qu'il faut mettre l'accent en amont, sur l'orientation des futurs étudiant-e-s. Leur donner une connaissance complète de la réalité du monde universitaire et de la filière choisie est plus que jamais déterminant. Les réponses des enseignant-e-s de diverses formations aux appels à projets de l'université de 2013-2014 et 2014-2015 ont permis à certaines filières (au sein des UFR d'Histoire et Humanités à la rentrée 2014, et de l'UFR DECCID à celle de 2015) de mettre en place des questionnaires de positionnement permettant aux futur-e-s étudiant-e-s de situer leur niveau, lorsqu'ils-elles doivent faire leur choix (procédure admission post-bac, module d'orientation active).

La réflexion sur les capacités d'accueil et l'admission post-bac s'est voulue collective. Le vote en commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) sur l'admission post-bac a été le point d'orgue d'un processus de concertation et d'élaboration de critères, sur les capacités d'accueil et les retraits de la procédure complémentaire à partir d'un certain seuil.

ANNÉE DE CÉSURE

La [circulaire du 20 juillet 2015](#) prévoit que les étudiant-e-s puissent effectuer des périodes de césure au cours de leur formation (pour partir à l'étranger, travailler, etc.). Les modalités de césure seront précisées par le groupe de travail « GT césure » et rendues publiques préalablement au dépôt et au traitement des candidatures au cours du second semestre de l'année universitaire 2015- 2016. Les premières périodes de césure débiteront à la rentrée 2016-17.

Contrats étudiants

Les contrats étudiants sont une belle réussite. Ils ont été financés en grande partie cette année encore par le Conseil régional, et ont permis aux étudiant-e-s d'être rémunéré-e-s sur des actions qu'ils peuvent valoriser, et qui servent l'ensemble de la communauté universitaire.

Service civique

En 2013, l'université avait conclu un accord avec l'Institut du service civique (devenu depuis Institut de l'engagement) pour faciliter l'accueil et l'inscription des volontaires du service civique repéré-e-s et sélectionné-e-s par cet organisme. Les deux partenaires souhaitent aujourd'hui renforcer leur collaboration en donnant la possibilité aux volontaires d'exercer leur service civique à l'université, au sein des services qui souhaiteraient en accueillir. Pour cela, la démarche doit désormais être cadrée et une demande de label doit être déposée auprès de l'Agence du service civique.

FAIRE DES ETUDIANT-E-S DES CITOYEN-NE-S IMPLIQUE-E-S ET RESPONSABLES

L'UdL-SHS a enclenché en 2014-2015 un important travail sur la question de **l'engagement étudiant**, et plus particulièrement sa valorisation. Pour cela, elle a mis en place trois modules (au sein d'une unité d'enseignement, l'UE10 – « Vie étudiante »)

en 2014-2015. Pour cadrer ces activités qui se déroulent en dehors du campus, des conventions ont été signées avec trois associations : Afev, ZupdeCo, Perspectives ([Blog Présidence, 15 juin 2015](#)) confortant par la même occasion les partenariats avec le secteur associatif.

L'UdL-SHS a souhaité partager son expérience en faveur de l'engagement au cours du « **Mois de l'engagement** » organisé en novembre 2014. Suite à l'intérêt des étudiants et à leurs propositions, l'UE 10 « Engagement Citoyen » a évolué à la rentrée 2015-2016 (deux niveaux d'enseignement théorique).

L'université a également co-organisé avec l'Afev un **colloque sur la responsabilité sociale des universités**, et accueilli un événement international, le **Forum européen des jeunes engagés**, qui s'est déroulé du 26 au 28 août 2015. « Université d'été de l'innovation sociale et éducative », cet événement national est porté par plusieurs associations qui travaillent notamment dans des quartiers populaires (Afev, Graines de France, Unis-Cité, les Petits débrouillards).

ASSUMER UNE POLITIQUE GLOBALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE

La politique de développement durable et responsable est aujourd'hui pensée à l'échelle de l'Université de Lille (voir chapitre « Territoire - Université de Lille ») et partagée à l'échelle de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE, voir chapitre « Territoire - COMUE »).

Un certain nombre d'actions plus ponctuelles restent néanmoins menées au niveau de l'UdL-SHS. On citera entre autres le jardin potager (voir ci-après), les actions initiées sur le thème de l'engagement (voir ci-dessus), le prix de l'étudiant 2014, qui a récompensé des initiatives portées par des étudiant-e-s et des associations étudiantes et visant à apporter des solutions durables à des problématiques sociales ou environnementales ([Blog Inforum, 25 novembre 2014](#)) et, plus récemment, la convention avec la société Centimeo, qui a permis la mise en place de deux bornes d'achat de chewing-gum avec des centimes, pour éviter le gaspillage de ces pièces, très coûteuses pour la collectivité ([Blog Inforum, 24 mars 2015](#)).

FAVORISER L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE EN FAVEUR DES TERRITOIRES

- Depuis début 2015, l'UDL-SHS est désormais l'une des rares universités françaises à accorder la gratuité de l'inscription aux bibliothèques pour les lecteur-trice-s extérieur-e-s (les habitant-e-s de Villeneuve d'Ascq). Jusqu'ici, emprunter des livres était payant. Par cette action, l'université souhaite s'ouvrir sur le territoire qui l'entoure, en facilitant l'accès à la culture, mais aussi à la documentation, afin de faciliter reprise d'étude et formation continue ([Blog Présidence, 18 mars 2015](#)).
- Le Learning center (déjà en action avant même la construction d'un nouveau bâtiment, à l'horizon de 2020) a dans ses missions de contribuer à la formation d'un public large, en l'accompagnant dans un projet de reprises d'études ou de

formation continue (formation tout au long de la vie). Il a aussi celle d'éveiller l'ambition pour l'enseignement supérieur des collégien-ne-s et des lycéen-ne-s. C'est pourquoi il mène des actions en direction de ces publics, comme des visites de l'établissement ou des expositions (voir par exemple [Blog Inforum, février 2015](#)). Plus largement, le Learning center vise à ouvrir l'Université sur la Cité, en appuyant et médiatisant la recherche qui y est menée, et la Cité à l'Université, pour y créer de l'innovation sociale.

- Lors du deuxième Printemps des Associations (17 au 19 mars 2015), les associations étudiantes ont organisé sur le campus des activités ludiques, des ateliers de montage de projets et de création d'associations à destination de l'ensemble de la communauté universitaire, mais également du quartier de Pont de Bois (collège Simone de Beauvoir et habitant-e-s).
- La culture, marqueur d'une université citoyenne (voir chapitre « Une culture ouverte à tous »).
- Éducation à l'environnement
 - Participation de l'UdL-SHS au Printemps du quartier, intitulé « Nature en ville », le 3 juin 2015. Des actions de sensibilisation à la nature, au 'bien manger' (fruits, légumes, bio) ont été proposées par les associations étudiantes aux enfants et habitants du quartier. La bibliothèque universitaire centrale a également tenu un stand présentant des ouvrages en lien avec les thématiques de la nature et de la ville (livres de cuisines, recettes, jardinage, etc.), afin d'inciter les habitant-e-s du quartier à venir les consulter et les emprunter.
 - Un jardin potager a vu le jour en juillet 2015 grâce à l'association étudiante Potatoit. Ce jardin est ouvert aux personnels, étudiant-e-s et habitant-e-s du quartier ([Blog Inforum, 4 septembre 2015](#)).

RESPONSABILITE VIS-A-VIS DE LA SOCIETE

Accueil des réfugié-e-s

Le principe est d'accorder la gratuité des droits d'inscription aux réfugié-e-s qui en font la demande, de leur proposer une formation en français langue étrangère (FLE) et de les orienter vers les formations les mieux adaptées. La réflexion se poursuivra au niveau de l'Université de Lille.

Laïcité

Pour aider les personnels à intervenir de manière appropriée, une [note de service relative au principe de laïcité](#) leur a été envoyée. Elle avait été présentée au conseil d'administration, envoyée au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour avis et amendements, et discutée avec l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR). Cette note donne les règles qui s'appliquent à l'université, tout en rappelant que la laïcité est une notion inclusive, « qui garantit que chacun, qu'il ait une religion ou qu'il n'en ait pas, a accès à l'université, dans le respect de cet espace de neutralité confessionnelle qu'est le service public. »

Géopolitique

Les événements de janvier 2015 et du 13 novembre 2015 qui ont secoué notre pays doivent provoquer un effort de compréhension de notre monde qui aille au-delà de l'émotion passagère ou des bons sentiments, souvent éphémères. Il revient à l'Université, à ses enseignant-e-s et à ses étudiant-e-s, de répondre à ce besoin en abordant l'actualité grâce à une perspective qui en fasse ressortir les enjeux historiques, géopolitiques, sociologiques ou philosophiques.

Une **unité d'enseignement « Pensées critiques »**, pilotée par l'UFR Sciences Historiques, Artistiques et Politiques, propose de clarifier les connaissances en posant des définitions, en replaçant dans leur épaisseur historique des principes discutés, débattus voire maltraités dans l'actualité, en expliquant les raisons pour lesquelles certains termes font l'objet de controverses voire de conflits. Parmi les thèmes abordés, « République et démocratie », « Qu'est-ce qu'une nation ? », « La laïcité en débat », « La liberté d'expression », « Le sacré », « Croyance et connaissance », « Communication, complot et vérité », « Frontières et mondialisation », « Inégalités et capitalisme ». L'UFR Histoire, les laboratoires IRHIS et HALMA ont organisé avec le soutien de l'université, une journée d'études le 1er décembre 2015 et de débats ouvertes à tous sur le terrorisme contemporain avec une assistance nombreuse.

Un **débat** : « Comprendre le terrorisme islamiste contemporain », proposé par la Présidence, sera programmé au printemps 2016.

UNE CULTURE OUVERTE A TOUTES ET A TOUS

Le fil rouge de la politique culturelle a été cette année d'impliquer plus encore toute la communauté universitaire, notamment en montant des projets en partenariat avec les UFR et les services.

Impliquer les services et les UFR

Les exemples sont nombreux. La résidence du jeune plasticien Patryk Chwastek, en octobre-novembre 2014, est à l'initiative de la section de polonais de l'UFR LLCE. La section de japonais s'est particulièrement impliquée dans la résidence de l'artiste Atsunobu Kohira (à l'initiative de la COMUE), tandis qu'un enseignant du département de psychologie est à l'origine du concert de jazz « Trouble Kaze » en février 2015. À la rentrée 2014, l'Institut de recherches historiques du Septentrion (Irhis) et le Service commun de la documentation ont travaillé sur la commémoration de la Grande Guerre (avec notamment un char d'assaut reconstitué par des élèves du lycée Le Corbusier à Tourcoing). Le débat autour de Gilberto Gil avec l'Aéronef, en octobre 2014, a vu l'implication importante de la section de portugais et du centre de formation des musiciens intervenants (CFMI). La section danse de l'université a proposé et organisé, avec le centre chorégraphique national de Roubaix, une master class de l'University of Arts de Philadelphie en janvier 2015. Enfin, le Centre d'étude des arts contemporains (CEAC) a organisé avec l'Ecole Doctorale SHS et le Service de la recherche la semaine internationale de musique électro-acoustique en mars 2015.

De nombreux services sont partie prenante de la construction de cette offre culturelle : Bureau de la vie étudiante, Service commun de la documentation (cafés littéraires, expositions), Service commun d'action sociale (visites d'exposition). Les liens avec le

Crous sont poursuivis (accueil de la finale régionale du concours « Musiques de RU » et soutien au concours de la nouvelle).

Valoriser les talents des étudiant-e-s

Il s'agit de faire connaître et de faciliter le perfectionnement des étudiant-e-s les plus talentueux-ses de l'université par différentes actions.

La création de plusieurs UE10 de pratiques artistiques a ainsi permis aux enseignant-e-s et au service Action culture d'en repérer certain-e-s et de leur proposer de se produire en public (concert Mash-up, exposition de peinture, etc.), notamment en juin et les midis pendant le Festival interuniversitaire du spectacle vivant. La troupe lauréate du Festival (en avril) s'est produite cette année non seulement à la Ferme d'en haut (salle de spectacle de Villeneuve d'Ascq), mais également dans une université ukrainienne.

Un travail similaire a été réalisé avec le Bureau de la vie étudiante, à travers sa connaissance des associations étudiantes. Une association étudiante (Gospel on You) a donné un concert de Gospel au Kino-Ciné en décembre 2014, et des associations de danse se sont également produites (sans oublier le concert annuel de l'Orchestre universitaire de Lille).

Enfin, le service Action culture a obtenu un stand pour l'université à la foire d'art contemporain (Art Up !) en février 2015 à Lille Grand Palais. Les étudiant-e-s du master Arts plastiques ont pu exposer leurs œuvres (voire même en vendre pour certain-e-s) et s'immerger dans le milieu du marché de l'art.

Confronter les étudiant-e-s aux artistes

Il est important que les étudiant-e-s puissent dialoguer et créer avec des artistes professionnel-le-s, en particulier pour éprouver la singularité de leur itinéraire et l'exigence que requièrent leurs pratiques. C'est pourquoi l'université fait en sorte que les artistes qu'elle accueille en résidence interagissent avec un nombre important de formations. Par exemple, l'écrivain et historien malgache Jean-Luc Raharimanana a travaillé avec des étudiant-e-s en lettres (atelier d'écriture contemporaine), en théâtre contemporain (un atelier qui a fait l'objet d'une restitution publique au théâtre du Nord) et en histoire (séminaire d'histoire du monde colonial et post-colonial).

De la même manière, les plasticien-ne-s que l'université accueille en résidence sont tenu-e-s de réaliser une œuvre avec le concours des étudiant-e-s. C'était le cas par exemple de Dorothee Selz, accueillie en mars-avril 2015, qui a travaillé avec des étudiant-e-s à la fabrication d'une sculpture comestible exposée dans le bâtiment B. Ce type de collaboration est un format qui fonctionne bien car il n'engage pas les étudiant-e-s dans la durée, mais n'en poursuit pas moins un objectif concret qui fédère les participant-e-s.

Une culture ouverte à toutes et à tous

Les **cafés littéraires** au Service commun de documentation sont un autre exemple de cette politique, tout comme les ateliers de pratiques artistiques : c'était par exemple le cas de l'atelier de pratique artistique « Une chorale pour rigoler », auquel ont participé

personnels et étudiant-e-s et qui a connu un grand succès. Ces ateliers durent en général un trimestre. Cette année, un effort particulier a été entrepris pour que certaines séances (théâtre et musique) se fassent dans certains lieux culturels de la métropole (Rose des vents à Villeneuve d'Ascq, le Garage à Roubaix, etc.) pour mieux immerger les participant-e-s dans le milieu artistique professionnel.

Poursuite des partenariats avec les institutions culturelles de la région

Outre le **travail avec l'Aéronef**, il y a eu cette année renforcement du **partenariat avec l'Orchestre national de Lille** : concert pour les 40 ans de l'université et instauration d'un concert annuel réservé aux étudiant-e-s.

Un partenariat a été également mis en place pour supporter le coût du « **Prix Amphi** », d'abord en élargissant le jury et ensuite en nouant des partenariats avec la bibliothèque municipale de Lille, le Furet du nord (valorisation de l'ouvrage) et lille3000 (organisation de l'événement). Les étudiant-e-s intéressé-e-s ont pu choisir une UE10 Projet de l'étudiant consacrée au prix : une enseignante-chercheuse a analysé les œuvres avec eux-elles, et ils-elles étaient membres à part entière du jury, participant pleinement aux débats. L'objectif de cette refondation progressive du « Prix Amphi » vise à lui assurer un surcroît de notoriété, tout en diminuant son coût parfois excessif pour l'université.

En 2015-2016, un nouveau **partenariat avec l'Opéra de Lille** permettra d'accueillir une jeune dramaturge autrichienne, auteure du livret d'une œuvre commandée par l'Opéra. Le partenariat avec lille3000 a permis de labelliser plusieurs événements, dont, en particulier, une exposition d'ouvrages anciens (octobre-décembre 2015 à la Bibliothèque universitaire centrale : « Renaissance(s) : sur les épaules des géants »).

Perspectives

Le défi est de parvenir à ce que la communauté s'approprie la culture plus qu'elle ne le fait.

Une artiste, Valérie Mréjen, sollicitée par des institutions universitaires prestigieuses, a choisi le projet de résidence porté conjointement par l'UdL-SHS et Le Fresnoy. Cette résidence, de novembre 2015 à mars 2016, va permettre de travailler avec des formations qui intervenaient encore assez peu et de renforcer les liens avec Le Fresnoy.

Les contraintes bien connues (peu de disponibilités des étudiant-e-s à l'heure du déjeuner, désertification du campus le soir) n'empêchent pas certains événements de bien fonctionner. Mais plus que jamais, ce sont les enseignant-e-s qui sont le levier de l'accès à la culture. La politique sera donc de continuer à impliquer davantage les formations, en particulier celles qui n'ont pas de rapports directs avec l'art, afin de susciter l'intérêt de leurs étudiant-e-s.

L'UNIVERSITE DANS LE TERRITOIRE

COMUE LILLE NORD DE FRANCE

STRUCTURATION

Les statuts

Chaque établissement a mené un processus de consultation interne et voté les statuts de la COMUE. Malgré un avis défavorable du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), ces derniers ont été adoptés par décret du 26 août 2015 publié au [Journal officiel du 28 août 2015](#), avec entrée en vigueur du texte le 1er septembre 2015.

La gouvernance

La gouvernance de la COMUE est collégiale. Le conseil d'administration (59 membres) est composé pour moitié de membres institutionnels (universités, écoles, organismes, collectivités territoriales) et pour l'autre moitié de membres élus au suffrage direct par les collèges électoraux des établissements membres. Les listes sont constituées de manière à représenter 75% des membres de la communauté. Le conseil d'administration détient le pouvoir décisionnel. Les décisions sont préparées par le conseil académique et par le conseil des membres.

Les 30 représentant-e-s des personnels et étudiant-e-s au conseil d'administration de la COMUE ont été élu-e-s le 19 novembre 2015. L'élection du Président de la COMUE est prévue le 1^{er} février 2016.

Les compétences

Le contrat de site de la COMUE a été signé le 20 juillet 2015. Il précise notamment les compétences transférées, qui sont celles de l'Espé (formation des maîtres) et du collège doctoral. Les autres missions de la COMUE sont des missions d'accompagnement des établissements, sans remise en cause des compétences de ces derniers. De par la loi, les COMUE sont chargées de la coordination de l'offre de formation, sans qu'il soit question de se substituer aux établissements.

L'accueil de l'Espé par la COMUE pose la question de la gestion des emplois, du budget et de la masse salariale. Cela passe par les compétences élargies. Dans ce cadre, la COMUE Lille Nord de France sera la première COMUE à passer aux RCE, à titre expérimental. En intégrant l'Espé, la COMUE passera de 30 à plus de 400 emplois.

ACTIONS MENEES

Constitution de réseaux thématiques de recherche

La COMUE a permis de coordonner les démarches des universités lilloises avec les autres établissements dans le cadre des grands schémas stratégiques. Plusieurs projets ont ainsi été obtenus dans le cadre du contrat de plan État-région (CPER) 2015-2020, notamment les CPER Isi-MESHS, MAUVE sur la culture numérique (voir le chapitre « Recherche »). Ces projets en sciences humaines et sociales, qui faisaient partie des priorités définies par le bureau de la COMUE mais n'avaient pas été préalablement

retenus dans les négociations entre l'Etat et la Région, ont pu être financés grâce à l'insistance du bureau sur le rôle qu'il devait jouer dans la définition de la stratégie régionale en matière de recherche.

Des représentants de la COMUE sont par ailleurs associés aux réseaux thématiques de recherche, dits domaines d'activités stratégiques (DAS), initiés par le Conseil régional. Ces DAS permettent de concentrer l'action de développement économique de la région sur un certain nombre de domaines qu'elle souhaite promouvoir (transports et écomobilité ; santé et alimentation ; ubiquitaire et Internet des objets ; chimie, matériaux et recyclage ; images numériques et industries créatives ; énergie et un axe transversal : environnement).

Le fait d'associer davantage les universités aux DAS permet de créer des synergies entre les stratégies recherche des universités (écoles et organismes) et les stratégies d'innovation des entreprises de la région. Cette association "amont" des universités aux dispositifs régionaux s'applique également aux actions d'innovation régionale pour la recherche (AIRR).

Construction d'une carte régionale de l'offre de formation

Le comité de pilotage, composé des six vices-président(e)s CFVU, a pour mission principale la construction d'une carte régionale de l'offre de formation en Nord-Pas de Calais.

Il s'agit notamment de [renforcer la lisibilité de l'offre de formation](#) pour les étudiant-e-s et les professionnel-le-s (simplification des intitulés, valorisation des compétences acquises), de structurer les programmes permettant la mobilité des étudiant-e-s (choix et construction d'un parcours d'études), de valoriser les outils communs (orientation, dispositifs de réussite, modules d'enseignements transversaux : PEC, enseignement des langues, stage, etc.) ou encore de co-accréditer des masters pour une même mention.

L'Espé

Voir ci-dessus (chapitre « Formation tout au long de la vie »).

Définition d'une politique coordonnée de la vie étudiante

Le code de l'éducation prévoit que la COMUE élabore un schéma directeur de la vie étudiante, avec le réseau des Œuvres Universitaires et Scolaires et en associant l'ensemble des établissements partenaires.

Plusieurs points sont à l'étude, tels que le développement et l'amélioration de l'emploi étudiant (mise en place des rythmes et des modes d'enseignement adaptés au salariat étudiant, diversification des activités extra-universitaires, etc.), la simplification des démarches pour l'étudiant-e et sa famille, qu'il ou elle soit français-e ou étranger-e (création d'un guichet unique, possibilité de logement temporaire pour s'adapter aux rythmes de vie de l'étudiant-e, stages, etc.).

Le schéma directeur de la vie étudiante devra être soumis aux conseils des établissements partenaires d'ici juin 2016, avec une mise en œuvre des actions dès septembre 2016.

Entrepreneuriat

Le Pôle Étudiant Pour l'Innovation Transfert Entrepreneuriat (PEPITE) Lille Nord de France est porté par la COMUE (et coordonné par la Maison de l'Entrepreneuriat) ; c'est donc dans ce cadre que sont discutées les actions transversales dans le domaine de l'entrepreneuriat étudiant. La coordination politique en est assurée par la présidente de l'UdL-SHS et la coordination opérationnelle par un « mini-bureau », composé de la même présidente, de la représentante des VP CFVU des 6 universités, d'une chercheuse spécialisée dans la recherche sur l'entrepreneuriat étudiant et de la référente D2E (diplôme étudiant entrepreneur).

L'année 2014-2015 a été largement occupée par la mise en place, conformément à la loi, du statut étudiant entrepreneur (S2E) et du D2E (coordonné au sein de la COMUE, mais mis en œuvre et porté, comme toute formation, par chaque établissement). La maquette du D2E a été présentée en CFVU des établissements et au CA. La Maison de l'entrepreneuriat a prévu plusieurs groupes de travail portant, entre autres, sur la sensibilisation des personnels, le tutorat, l'harmonisation du D2E.

D'autres actions, impliquant largement, comme le S2E, les Hubhouses seront prioritairement menées en 2016, qui concernent l'entrepreneuriat au féminin, l'Espé et le dépôt d'un interreg en partenariat avec l'Université de Mons, l'UCL Mons et l'université de Gand, notamment autour du doctorat, des mobilités interfrontalières (stages, apprentissage) et de l'insertion professionnelle.

Émergence d'un campus numérique

La politique numérique émerge progressivement à la COMUE et devrait à terme se substituer à l'Université numérique en région. La COMUE est partenaire du groupement d'intérêt public FUN-MOOC destiné à promouvoir le numérique dans les formations. Une réponse à l'appel à projet e-FRAN, qui soutient des initiatives dans le domaine du numérique éducatif, validées scientifiquement, est à l'étude.

Accompagnement au développement des campus durables

Le pilotage commun a permis de développer des approches collaboratives sur un certain nombre de projets, avec pour objectifs de :

- Réduire l'empreinte énergétique et les émissions de polluants liés aux déplacements, lutter contre les inégalités liées aux moyens de transport et améliorer l'attractivité des établissements (projet « Mobilités urbaines campus régionaux », mené avec l'assistance de la DREAL Nord Picardie et du CEREMA, en partenariat avec les acteurs locaux en charge des politiques publiques de transport, des questions climatiques et énergétiques). Un partenariat vient d'ailleurs d'être initié avec le Bureau des temps de la Métropole Européenne de Lille pour développer des expérimentations concrètes dès la rentrée de septembre

2016, et dans les années qui suivront (par exemple par la mise en place du télétravail et des espaces de coworking).

- Définir des objectifs communs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) (projet « Bilan des Émissions de GES » – BEGES : en cours de réalisation, il fait suite au Bilan Carbone © de 2012). Il devrait permettre de valider un plan d'actions commun à l'échelle régionale.

UNIVERSITE DE LILLE

STRUCTURATION

La construction de l'établissement unique entraînera nécessairement de profondes modifications dans la structuration et l'organisation des liens entre instances centrales et composantes. L'objectif n'est pas de juxtaposer l'existant, mais de s'engager dans la recomposition des structures internes propres aux trois établissements.

La structuration de l'Université de Lille s'appuiera sur les deux piliers que sont la composante et l'unité de recherche et s'organisera sur deux niveaux : le central (équipe de direction et instances centrales comme "briques stratégiques") et les UFR et laboratoires (comme "briques composantes"). L'organisation en collegium n'est pas retenue. Il est prévu d'associer les directeurs de composantes aux travaux de direction lors d'une réunion mensuelle.

Les principes de structuration et les engagements pris pour mener la fusion dans les meilleures conditions de collégialité, de transparence, dans le respect des personnels et pour la réussite étudiante ont été présentés au Comité stratégique, puis votés fin 2015 par les Comités techniques et les Conseils d'administration des 3 établissements de l'université de Lille. Un organigramme cible proposant une première ébauche, à discuter, de l'organisation de l'Université de Lille a également été présenté (voir le [n°5 de notre bulletin d'information Université de Lille](#)).

Un contrat commun Université de Lille

Les 3 universités composant l'université de Lille ont demandé au Ministère, dès janvier 2015, de pouvoir présenter un contrat de site commun, qui ne soit pas l'addition de la stratégie de chaque établissement, mais bien un projet commun prenant en compte toutes les missions de l'Université. Ce principe d'un contrat commun a été accepté. C'est ainsi que le contrat de site CoMue comprend comme volet spécifique, pour le site lillois, ce [contrat commun aux trois universités lilloises](#), qui a été signé le 20 juillet 2015.

Une convention de partenariat entre 11 acteurs de l'enseignement supérieur lillois

Les trois universités publiques et huit grandes écoles (Centrale Lille, ENSAIT, Ecole nationale supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille, Chimie Lille, Ecole Supérieure de journalisme, Ecole des Mines de Douai, SciencesPo Lille, Télécom Lille) ont signé une convention de partenariat en juin 2015. L'ambition est de créer, dans la métropole, un des principaux sites d'enseignement supérieur et de recherche international. Sa visibilité

sera assurée par la promotion du label « Université de Lille », utilisé notamment dans les publications scientifiques et pour la délivrance du doctorat. Les partenaires s'accordent aussi sur un pilotage unifié des laboratoires en cotutelle. Les synergies entre ces établissements seront renforcées, sans toutefois changer le statut des huit écoles concernées, organisées en collegium. L'accord de partenariat est conclu jusqu'à la date de fusion des trois universités lilloises ; il sera alors remplacé par un nouvel accord partenarial.

La création d'une fondation partenariale

La Fondation partenariale Université de Lille a été lancée le 4 novembre 2015. L'objectif est d'accompagner l'excellence dans la formation, la recherche, l'innovation et le transfert : cette fondation est un levier pour l'université de Lille et pour l'IdEx. Juridiquement rattachée à l'UdL-Droit et santé, elle sera transférée à l'Université de Lille en 2018.

GOVERNANCE

Principes directeurs

La méthode de travail du processus de fusion, présentée dès novembre 2014, repose sur un certain nombre de principes directeurs qui sont de :

- s'appuyer sur l'expérience des autres universités fusionnées, en l'adaptant aux spécificités des sites lillois ;
- suivre une démarche globale et progressive ;
- faire converger certains dispositifs sans attendre la fusion ;
- privilégier une vision pragmatique du travail qui mobilisera l'ensemble des acteurs.

Organisation

Voir le [document #2, février 2015 : « Université de Lille, gouvernance et axes stratégiques », chapitre "Organisation du projet"](#).

Le **comité stratégique** Université de Lille, instance de débat et de conseil, s'est réuni pour la première fois en janvier 2015 ; il s'est réuni 3 fois (ensuite en mai et en octobre). C'est le Bureau, composés des trois présidents, qui le consulte à l'occasion de chaque étape-clé, par exemple, sur les principes fondateurs et les engagements de l'Université de Lille, les propositions de structuration administrative, etc. Il est composé de membres élus dans les conseils des universités, de personnalités extérieures et d'invités permanents (représentant les écoles partenaires et les organismes de recherche associés : CNRS, INSERM, INRIA). Par ailleurs, les comités techniques et les conseils d'administration des trois universités ont commencé à organiser des sessions communes (même si, pour le CA, elles doivent être suivies de votes séparés), afin de valider les premiers documents produits par le Comité stratégique (voir ci-dessus).

Les **groupes techniques** (au nombre de 22), composés des responsables de services, personnels et usagers, ont quant à eux déjà établi la cartographie des processus métiers et l'inventaire des tâches et des missions. Ce travail a permis de clarifier la terminologie et d'améliorer le niveau de connaissance réciproque. La phase suivante est enclenchée : les groupes techniques identifient les pratiques qui peuvent converger avant la fusion, et à quelle échéance (3, 6 ou 12 mois). Désormais, les services travaillent sur leurs organigrammes cibles, en visant une validation pour mi-2016. Il reste beaucoup de questions à régler, notamment sur la définition du périmètre des services – les pratiques des universités étant parfois différentes.

Les **groupes politiques** (au nombre de 15) ont élaboré les axes stratégiques et opérationnels du futur établissement, dans les différents domaines. Ces axes seront validés par les différentes instances.

ACTIONS MENEES

Si l'année universitaire 2014-2015 se caractérise par une généralisation des grands événements sous le label "Université de Lille" (Jivé, soirée partenaires, conférence de rentrée, journées portes ouvertes, salons, Biennale handicap, etc.), on a également pu assister à une convergence progressive de certains processus et dispositifs.

Recherche

Voir notamment chapitre « Recherche » - parties « structuration de la politique de recherche » et « Simplification de la gestion et accompagnement des structurations ».

L'un des objectifs de la fusion des universités lilloises est de parvenir à une meilleure visibilité internationale de la recherche qui y est menée et donc des publications qu'elles produisent. Il fallait donc s'entendre sur une manière commune de signer les articles. Pour prendre en compte tous les cas possibles, un guide a été publié : la « **charte de signature unique des publications scientifiques** » [[lien – GED](#)].

Des priorités identifiées, pour une offre de formation innovante, promouvant la réussite étudiante

Cumulées, les offres de formation des trois universités seraient trop abondantes et difficilement lisibles. En outre, elles ne partagent pas toujours les mêmes règles d'organisation. C'est pourquoi l'enjeu est désormais de définir une offre plus cohérente et lisible, qui distingue l'Université de Lille au niveau européen et international. Les activités du groupe de travail politique sur la formation ont identifié trois priorités :

- la modularisation de l'offre de formation pour la rendre accessible à tous les publics (formation tout au long de la vie),
- l'internationalisation des formations, en s'appuyant sur un futur pôle langues Université de Lille (qui pourrait s'inspirer du pôle Lansad),
- l'aide à la réussite, avec la reconduction et le renforcement des dispositifs (déploiement progressif dans les composantes qui jusqu'à présent n'en

bénéficiaient pas, guide complet de la transversalité et des langues remis aux étudiants à la rentrée, etc.).

L'attractivité de l'Université de Lille confirmée

L'université de Lille dispose désormais d'un réseau professionnel : Lilagora. Le système technique utilisé par les Universités de Lille Sciences et technologie et Droit et santé a été retenu. La marque Lilagora, créée par l'UdL-SHS, mieux connue des partenaires, a été privilégiée. La plateforme devrait par ailleurs évoluer pour accueillir certaines fonctionnalités de Lilagora, tel que le ciblage des stages.

La soirée organisée pour les partenaires de l'Université de Lille le 12 novembre à la Plaine Images a quant à elle permis de réunir plus de 500 entreprises. Ce fut l'occasion pour ces partenaires de découvrir l'enjeu que représente la labellisation IDEX pour l'université et bien au-delà, pour la région et de faire officiellement part de leur soutien à la candidature lilloise. Mais il s'agissait aussi de resserrer les liens entre entreprise et université et de montrer comment le monde de l'entreprise peut lui aussi tirer parti du label.

Une uniformisation progressive des systèmes d'information

L'Université de Lille-Sciences et technologie va adopter Apogée, le logiciel de gestion des inscriptions et des dossiers des étudiants qui est en place dans les deux autres universités. Cela va permettre de viser un Apogée commun aux trois établissements pour 2018. Il ne s'agit pas seulement d'agréger les systèmes. En avoir un seul, commun à tous, est une opération complexe. Pour d'autres systèmes d'information, il faudra patienter et les laisser cohabiter un certain temps. Par exemple, tous les personnels des trois universités devraient bientôt disposer d'une adresse @univ-lille.fr. En revanche, il sera beaucoup plus long de fusionner les trois systèmes de messagerie.

Le travail mené sur l'Université de Lille est aussi l'occasion de repenser le système d'information. Cette remise à plat sera néanmoins très progressive, les universités ne pouvant s'arrêter de fonctionner. La démarche se fera en concertation étroite avec les personnels impactés.

Un acteur incontournable de la transition énergétique et sociale en région

Dans le cadre des travaux menés en 2013 sur la Troisième révolution industrielle (TRI) en Nord-Pas de Calais, le Parlement du Savoir a proposé que les universités régionales s'engagent dans le projet « Université zéro carbone » (UZC). Les trois universités lilloises ont dès l'origine soumis une feuille de route commune. Plusieurs projets (voir l'onglet "[Vie campus - PACTE](#)") ont été soumis au Conseil régional. Le modèle de financement reste à déterminer.

Un autre projet, le PACTE (Penser, agir, construire pour la transition écologique), impulsé par l'Université de Lille- Sciences et technologies, vient d'être élargi aux deux autres universités lilloises. Ce dispositif se donne pour objectifs de structurer, coordonner et développer toutes les actions et innovations menées par l'université de Lille dans le domaine du développement durable, notamment en termes de formation et de recherche. Une quinzaine de projets sont en cours. Dans ce cadre a été notamment

organisé un cycle de conférences labellisé COP21 et la charte d'engagement climat devrait prochainement être signée. Un plan d'action visant à baisser les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique est en cours de rédaction.

IDEX UNIVERSITE DE LILLE

L'objectif des IDEX est clairement fixé par le Commissariat général à l'investissement (CGI) : il faut doter la France d'une dizaine de grandes universités de recherche comparables aux meilleures universités du monde « pour qu'elle tienne son rang dans la compétition » internationale. À l'occasion des premiers appels à projets IDEX, huit lauréats avaient été sélectionnés : quatre à Paris, quatre en région. Lille avait présenté sa candidature à deux reprises, mais n'avait pas été retenue pour plusieurs raisons : une mauvaise définition du périmètre d'excellence, une gouvernance peu crédible et l'absence de soutiens forts des milieux politiques et économiques.

En avril 2015, le dossier IDEX Université de Lille a été pré-sélectionné par un jury international lors de la première vague du PIA 2. Le dossier de sélection a été déposé pour sa version en anglais le 22 octobre, la version en français le 26 novembre. L'audition de sélection a eu lieu le 18 janvier 2016.

Le dossier de sélection ([lien GED](#)) se décline en quatre axes :

1. Un axe structurel autour de l'Université de Lille. IDEX et université de Lille sont liés, sans pouvoir se confondre (le projet Université de Lille est plus large que le projet IDEX). L'objectif est de figurer d'ici 10 ans parmi les 10 premières universités françaises et les 50 premières universités européennes.
2. Un axe qui promeuve et garantisse l'excellence et la visibilité de la recherche. Il s'agit d'accompagner l'excellence actuelle et de stimuler l'émergence. L'Université de Lille est actuellement présente dans les trois grands secteurs de la recherche : la santé et les sciences du vivant, les sciences et technologies et les sciences humaines et sociales, avec des domaines déjà très visibles internationalement. La logique sera de soutenir ce périmètre d'excellence mais aussi de repérer et d'aider les projets émergents prometteurs. L'IDEX se conçoit comme une trajectoire : 30% de nos équipes de recherche se situent actuellement dans le périmètre d'excellence ; le but est de parvenir à 50%. Une partie de la dotation favorisera l'interdisciplinarité ainsi que des projets à risque, qui ne trouvent pas facilement de soutien dans le cadre des appels à projets nationaux et européens. Il s'agit pour l'université de remplir de manière optimale son rôle social, culturel et économique et de contribuer aussi au développement du territoire en matière de recherche et développement, ce qui est actuellement un point de faiblesse de la région.
3. L'IDEX est aussi une ambition forte en matière de formation : il s'agit de devenir une université européenne de référence en matière de formation tout au long de la vie, en développant des masters du meilleur niveau international et en multipliant par deux le nombre de thèses financées (il s'agit d'un objectif colossal qui serait impossible sans l'IDEX). Il faudra également développer des pédagogies innovantes et promouvoir l'accès à la connaissance en tirant profit de l'expertise reconnue de notre site pour tout ce qui touche à la formation tout au long de la vie.
4. Pour construire cette politique de recherche et de formation, il est nécessaire d'avoir une vraie politique de gestion des ressources humaines. Le projet IDEX pourrait le permettre : en coordonnant nos politiques de recrutement et de promotion avec les organismes associés (CNRS, INSERM, INRIA), en nous ouvrant

de manière plus structurée à l'international et en favorisant une culture de reconnaissance des talents. La gouvernance de l'IDEX repose sur deux principes : la simplicité et la souplesse. Elle s'appuie sur les organes de l'université de Lille (le conseil d'administration et le conseil académique de l'université de Lille), sur un comité de pilotage qui prendra toutes les décisions sur proposition d'un bureau exécutif opérationnel, le tout sous le contrôle d'un conseil scientifique extérieur, indépendant et impartial, garantie indispensable d'un dossier de cette nature.

En cas de sélection, le projet devrait permettre de mobiliser 1,5 md€ : l'Université de Lille percevrait ainsi 15 M€ par an pendant dix ans, avant de gérer une dotation de près de 600 M€. Par un « effet levier », ces montants pourraient être doublés grâce à l'apport des collectivités territoriales et des entreprises, partenaires de l'IDEX. Les premiers appels à projets sur la recherche et l'innovation pédagogique devraient être lancés dès 2016. Le projet IDEX serait totalement opérationnel début 2017, après avoir réalisé des recrutements de haut niveau pour le structurer.

ANNEXE : SYNTHÈSE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Formation tout au long de la vie

Accréditation

- Accréditation de tous les diplômes de l'université en juin 2015.
- Nouvelles ouvertures de Masters en 2015 et 2016, dont l'une en apprentissage.
- Ajustements des modules d'enseignements transversaux.

Actions pour les disciplines rares

- Rapport remis en mars 2015 à la ministre (création d'un observatoire, enquête auprès de la communauté universitaire, coopération européenne).

ESPE

- Ajustements dans la gestion administrative et pédagogique des master MEEF.
- Concertation renforcée avec l'ESPE et les UFR/départements concernés.

Politique des langues

- Structuration administrative : hors anglais et espagnol, 22 autres langues désormais gérées par le pôle LANSAD.
- Accompagnement renforcé des équipes pédagogiques.
- Renforcement du niveau de langue pour l'étudiant-e, passage du CLES facilité et valorisé dans le cursus.
- Articulation LANSAD/Centre de Ressources en Langues (CRL).

Insertion professionnelle

- De nouveaux partenariats : CRESS, CMA, IMAP, CCI.

Numérique

- Soutien de l'UdL-SHS au dépôt d'appels à projets numériques.
- Deux projets de l'université retenus par l'UOH.

Formation continue

- Création de quatre nouveaux stages de formation continue.

Recherche

Structuration de la politique de recherche

Image numérique

- Financement du projet MAUVE (sciences du visuel) par le CPER à hauteur de 4M€.

- Fédération de la recherche en image numérique dans le Nord Pas-de-Calais (E-magicc).

Santé

- Une chaire d'excellence Cancer en SHS.
- Création d'un comité éthique d'établissement.
- Un réseau de recherche en santé conforté : prévention, vieillissement, handicap.

Unités de recherche : simplification de la gestion et accompagnement des structurations

- Gestion du budget des laboratoires ayant plusieurs tutelles par un seul établissement.
- Création des UMR SCALab et CRISTAL.
- Les chercheurs de l'unité EQUIPPE ont rejoint l'UMR LEM et l'équipe RIME Lab.
- Le site lillois labellisé comme l'un des 7 centres d'excellence français de maladies neuro-dégénératives.
- Avancement du projet de structure fédérative lilloise dans le domaine du cancer.

Politique d'aide à la publication des revues de l'UdL-SHS

- Recensement des revues. Définition de critères pour établir leur caractère scientifique.

Politique de médiation scientifique et de valorisation

- Learning center : développement de la politique de médiation numérique.
- Lancement des pages professionnelles.
- Mise en place d'un outil de création et de gestion des sites de laboratoire.

Autres actions

- Développement de la MESHS : financement par le CPER.
- Publication d'un livre blanc sur les bonnes pratiques des données de la recherche en thèse.
- Procédure de VAE doctorat étendue aux personnels de l'UdL-SHS.

Relations internationales

Renforcer l'accueil des étudiants internationaux

- Intégration du bureau d'accueil des étudiants internationaux au Service des relations internationales.
- Généralisation du dispositif des référent-e-s RI à chaque UFR.

Améliorer la mobilité et l'attractivité de l'établissement

- Sensibilisation renforcée à la mobilité.
- Projet d'extension du label international de l'UdL-Sciences et technologie.

Augmenter les diplômes internationaux

- Co-financement de 11 projets de formation ou de diplôme à vocation internationale.

Recenser les collaborations internationales des chercheur-e-s

- Mise en place d'un outil simple pour que les chercheur-e-s signalent leurs collaborations.

Confirmer le réseau franco-néerlandais

- Projet d'extension à la Flandre et de développement de l'enseignement en néerlandais.

Déployer les cours en langue étrangère

- Nouveau M2 de philosophie contemporaine en anglais.

Pilotage

Ressources humaines

- Sensibilisation des futur-e-s EC à la politique de l'établissement.
- Cadrage du recrutement des contractuel-le-s d'enseignements.
- Formation pour accompagner les personnels dans la création de l'UdL.

Finances

- Mise en place d'un service facturier.
- Déploiement de SIFAC dans les composantes.
- Mise en place d'une cellule d'appui à la recherche.
- Une gestion "fine" de la masse salariale (indicateurs par catégories de personnel, consommation des crédits).

Renforcement du contrôle interne

Des outils pour piloter l'offre de formation

- Développement d'un référentiel des formations permettant une évaluation très précise du coût de l'offre de formation.
- Elaboration d'un cadre commun pour le suivi des travaux d'études et de recherche en licence, et celui des mémoires de recherches en master (rémunération, etc.).

Patrimoine

- Learning center : financement des travaux acquis (CPER).
- Construction de la résidence étudiante boulevard de l'Ouest (ouverture rentrée 2016).
- Inauguration du bâtiment IMMD/LEA en septembre 2016.
- Des projets à l'étude : maison de l'étudiant, bibliothèque de langues, salle de sport.

Communication

- Poursuite de la structuration de la communication UDL (événements communs, collaboration et coordination renforcée des services)
- Lancement du blog présidence et d'une version rénovée de la newsletter

Responsabilité sociale de l'université

Poursuivre l'amélioration de l'accueil, des conditions et de la qualité de vie sur le campus

- Les Jivé étendues à l'Université de Lille.
- Accueil et accompagnement des nouveaux EC.
- Accompagnement au changement des personnels dans le cadre de la fusion.
- Enquête sur la qualité de vie au travail. Un plan d'actions va être mis en place.
- Harcèlement sexuel : la CEVIHS mieux connue dans l'université et à l'extérieur.
- Développement d'enseignements sur l'égalité entre les sexes.
- Importante activité de la section disciplinaire.
- Inauguration de l'espace vie étudiante à la bibliothèque universitaire.
- Rénovation complète de la messagerie, aujourd'hui plus souple et plus rapide.
- Service d'impression en ligne de documents pour les étudiants, visioconférence accessible dans l'ENT.

Mettre en place les dispositifs d'aide à la réussite

- Handicap : vote du schéma directeur, signature de la Convention avec des entreprises, mise en place des cordées de la réussite Handicap pour les élèves du secondaire et organisation de la Biennale handicap en novembre 2015.
- PRREL Soutien étendu au département Culture et en philosophie.

- Projet de parcours aménagés, intégrés à des formations.
- Réflexion collective et transparente sur la question d'APB et des capacités d'accueil.
- Poursuite des contrats-étudiants et renforcement de la collaboration avec l'Institut de l'engagement.

Faire des étudiant-e-s des citoyen-ne-s impliqué-e-s et responsables

- Valoriser l'engagement étudiant : mise en place de modules UE10, conventions avec des associations, organisation du colloque sur la RSU et accueil du FOREJE.

Assumer une politique globale de développement durable et responsable

Favoriser l'engagement de la communauté universitaire en faveur des territoires

- Gratuité de l'inscription à la bibliothèque universitaire pour les habitants de Villeneuve d'Ascq.
- Participation de l'université au Printemps du quartier.
- Ouverture d'un jardin potager, récupération de paniers bio sur le campus.

Responsabilité vis-à-vis de la société

- Gratuité de l'inscription aux réfugiés et proposition d'une formation en FLE.
- Note de service sur la laïcité pour aider les personnels à réagir de manière appropriée.
- Mise en place d'unité d'enseignement « Pensées critiques ». Débat « comprendre le terrorisme islamique ».

Une culture ouverte à toutes et à tous

- Implication de plus en plus grande de la communauté universitaire dans les projets culturels.
- Valorisation des talents des étudiant-e-s : UE10 pratiques artistiques, travail avec les associations, participation à Art Up !
- Confronter les étudiants aux artistes grâce aux résidences.
- Développement des partenariats avec les institutions culturelles de la région.
- Labellisation « lille3000 » de plusieurs événements.
- Élargissement du prix Amphi pour mieux le pérenniser.

L'université dans le territoire

COMUE Lille Nord de France

Structuration

- Statuts publiés en août 2015 ; élections en novembre 2015 ; contrat de site signé en juillet 2015.

Actions menées

- Constitution de réseaux thématiques de recherche.
- Construction d'une carte régionale de l'offre de formation.
- Définition d'une politique coordonnée de la vie étudiante (schéma directeur).
- Entrepreneuriat : mise en place du S2E et du D2E.
- Appels à projets dans le domaine numérique.
- Réflexion sur le développement de campus durables (Université zéro carbone).

Université de Lille

Structuration

- Deux niveaux (central et UFR/laboratoires) et non trois (pas de collegium).
- Contrat commun Université de Lille.
- Convention de partenariats avec huit grandes écoles.
- Création de la fondation Université de Lille.

Gouvernance

- Principes de la fusion : s'appuyer sur les expériences d'autres établissements, progressivité, convergence avant 2018, pragmatisme.
- 1ère réunion du comité stratégique en janvier 2015. Réunions communes (CT, CA).
- Cartographie des processus métiers par les groupes techniques.
- Définition des axes stratégiques par les groupes politiques.

Actions menées

- Publication de la charte de signature unique des publications scientifiques.
- Trois priorités identifiées pour définir l'offre de formation : modularisation (pour la FTLV), internationalisation en s'appuyant sur un pôle langues, aide à la réussite.
- Création du réseau professionnel de l'UDL : Lilagora.
- Uniformisation progressive des systèmes d'information.
- Soirée des partenaires communes, le 12 novembre 2015 à la Plaine Images.
- Extension du projet PACTE à l'UDL, qui coordonne et développe les actions de l'université en matière de développement durable.

IdEx Université de Lille

- Préselection du dossier IDEX Université de Lille en avril 2015.
- Axes du projet.